



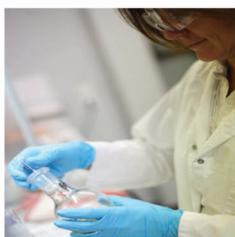
UNIVERSITÉ DE SAVOIE

COMMUNICATION PRÉSIDENTIELLE



ÉQUIPE PRÉSIDENTIELLE

BILAN D'ACTIVITÉ 2013



L'UNIVERSITÉ DE SAVOIE

LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS DANS UNE UNIVERSITÉ À TAILLE HUMAINE

- Une des meilleures universités de France (7^e) pour la réussite de ses étudiants en licence
- Une des meilleures universités de France (14^e) et de Rhône-Alpes (2^e) pour la réussite en master
- Des taux élevés d'insertion professionnelle
- Une aide à l'orientation sur mesure
- Des cursus adaptés pour les sportifs et artistes de haut niveau
- Un accueil personnalisé des étudiants handicapés
- Un interlocuteur privilégié pour faciliter l'intégration et l'orientation : le GUIDE

UNE RECHERCHE PLURIDISCIPLINAIRE ET DES LABORATOIRES RECONNUS

- Des unités de recherche labellisées, reconnues en France et à l'étranger
- Des laboratoires qui ont tissé des partenariats avec de grands organismes (CNRS, CEA, CERN...), des structures à la pointe de l'innovation (INES, Institut de la Montagne...) et les pôles de compétitivité rhônalpins
- Une approche transversale de la recherche à l'origine de travaux innovants

UNE UNIVERSITÉ DE TERRITOIRE MAIS OUVERTE SUR LE MONDE

- Première université française pour ses échanges ERASMUS
- Des cours et formations en anglais
- Une immersion quotidienne des étudiants et des chercheurs parmi de nombreuses nationalités
- Une position transfrontalière avec la Suisse et l'Italie unique et porteuse de collaborations riches



LA SYMBIOSE ENTRE UN TERRITOIRE ET UNE UNIVERSITÉ

- Des cursus, des rythmes et des formules répondant aux besoins du territoire et de ses acteurs : stages, missions, alternance
- La formation des acteurs du territoire tout au long de leur carrière : formation continue, Validation des acquis de l'expérience (VAE), Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)
- La montagne comme terrain d'expérimentation pour les formations et la recherche
- Une collaboration quotidienne avec les acteurs économiques et institutionnels du territoire
- Une relation permanente et unique en son genre entre les entreprises et l'université
- Une culture du partenariat initiée de longue date avec les meilleures structures d'enseignement et de recherche du territoire

UN CADRE DE VIE D'EXCEPTION

- Deux villes de taille moyenne, Annecy et Chambéry, bénéficiant d'un environnement culturel de haut niveau
- Entre lacs et montagne, un cadre de vie privilégié pour les amoureux du sport, de la nature et du grand air

Denis VARASCHIN , président	5
Thierry VILLEMEN , premier vice-président Conseil d'administration et relations internationales	7
Nicole ALBÉROLA , vice-présidente assessseure Inter-établissements	11
Roman KOSSAKOWSKI , vice-président Recherche	13
Rachel BOCQUET , vice-présidente assessseure Relations avec les entreprises	16
Philippe GALEZ , vice-président Formation et vie universitaire	18
Jean-Louis PIN , vice-présidente assessseur Orientation et insertion professionnelle	21
Thierry ROLANDO , vice-président Communication et développement	24
David BAILLEUL , vice-président Personnels et action sociale	26
Jean-Pierre BÉGUIN , vice-président Patrimoine et développement durable	28
Laurent TABOUROT , vice-président Système d'information	30
Fabienne GILLONNIER , chargée de mission Égalité femmes / hommes	32
Nadine BUÈS , chargée de mission Mission culturelle	34
Lionel VALET , chargé de mission Enseignement numérique	36
Jean-Louis FERRARINI , conseiller pédagogique	38
Pascale BALLAND , chargée de mission VAE / VAPP	40
Jean-Jacques DELANNOY , chargé de mission Grotte Chauvet	41
Thierry ROLANDO , chargé de mission Relations avec la Suisse	43
Massimo LUCARELLI , chargé de mission Relations avec l'Italie	45
Alexandre GUIGUE , chargé de mission Relations avec l'Amérique du Nord	46
Patrick PIGEON , chargé de mission Grands projets internationaux de formations et assistance technique	48
John OSBORNE , chargé de mission Certification de compétences en langues de l'Enseignement supérieur	49
Michael KOHLHAUER , chargé de mission FLE & Offre de cours en langue anglaise	50


Denis VARASCHIN

presidence@univ-savoie.fr



Ce deuxième rapport annuel d'activité de l'Université de Savoie (UdS) est en fait le premier qui couvre une année pleine et entière. Le millésime 2013 aura été marqué par de nombreuses avancées, en accord avec une stratégie animée de manière volontariste.

L'équipe présidentielle a été légèrement remaniée

Avec un profil autre et dans un rôle plus orienté vers le développement, Thierry Rolando a succédé à Barbara Meazzi, désormais professeure à l'université de Nice Sophia Antipolis. En accompagnement de ce changement, Nadine Buès a accepté d'élargir son intervention dans le champ de l'action culturelle à l'ensemble des personnels de l'université et Massimo Lucarelli a repris la charge de la mission Italie. Éric Brunat a renoncé à animer les Relations internationales, désormais assumées par Thierry Villemin, et la Mission Défense, revenue à Sébastien Schehr. Comme convenu, Gérard Merlin a transmis les Relations avec les entreprises à Rachel Bocquet. Par ailleurs, suite à l'alourdissement de leur mission, Laurent Tabourot, pour les Systèmes d'information, et Jean-Pierre Béguin, pour le Patrimoine et Développement durable, sont devenus vice-présidents.

En outre, Éric Weiss a pris la tête du SUFCEP, Marcel Tettoni se concentrant sur le développement des actions avec les partenaires extérieurs, alors que Jean-Louis Ferrarini inaugurerait les fonctions de conseiller pédagogique de l'établissement. Enfin, Frédéric Turpin anime la prometteuse chaire Senghor de la francophonie, obtenue à la suite de ses démarches.

Le positionnement stratégique de l'établissement a été résolument réorienté pour tenir compte des atouts de notre université et de son environnement. Désormais plus riche et plus ouverte, plus en phase avec les territoires, plus claire aussi, la stratégie aujourd'hui connue de tous se décline autour de trois axes :

- **régional d'abord** : nouant des liens avec Grenoble et Lyon, l'UdS a décidé d'aller vers des relations renforcées avec ces deux métropoles voisines. Ce positionnement fort participe à donner du sens au projet de l'Alliance des universités Rhône-Alpes (AURA) qui offrira une visibilité internationale à la recherche et aux formations de notre établissement. Le prochain CPER dont les négociations sont entamées, portera la marque de ce choix ;

- **transfrontalier ensuite** : tout au long de l'année, l'UdS a multiplié les voyages en Suisse et en Italie ainsi que les accueils de délégations étrangères. Les efforts consentis ont abouti à faire émerger des liaisons fortes avec divers établissements : université de Genève, HES-SO, Piémont-Oriental et Val d'Aoste. La participation au Forum du Grand Genève, le portage d'une initiative rhônalpine transfrontalière ou la relance du projet avec l'Institut français du Tourisme (IFT) dans le même esprit, illustrent les importantes avancées réalisées qui changeront l'image de l'UdS dans les années à venir ;

- **international et francophone enfin** : les relations avec la Russie, le Canada et la Chine ont abouti à des résultats significatifs qui mettent à l'honneur la langue et la culture françaises. Désormais titulaire d'une chaire Senghor, l'UdS bénéficie d'un transfrontalier unique car largement francophone. De plus, ses champs scientifiques privilégiés entrent en résonance avec les questionnements des pays africains et asiatiques qui pointent nombreux dans le réseau des chaires.

Les personnels sont de nouveau au cœur de cette dynamique

En 2013, des postes ont été créés en nombre significatif (22). Ce choix, qui n'avait rien d'évident, a accompagné les effets d'une loi Sauvadet résolument mise en œuvre (19 titularisations), le tout conduisant à susciter une quarantaine d'emplois publics supplémentaires dans notre établissement. À l'heure où la plupart des universités gèlent ou détruisent des postes, il convient de ne pas oublier qu'il s'agit là d'un choix qui résulte d'une volonté politique.

De plus, alors que les crédits de fonctionnement dévolus par l'État baissaient de près de 4 % et que les charges à assumer augmentaient, la politique sociale a connu des avancées financières placées sous le signe du partage et de l'équité.

Les étudiants sont chaque année plus nombreux à nous faire confiance, avec une augmentation de 3 % des inscrits qui porte à plus de 13 000 nos effectifs, nouveau record historique.

Pareil dynamisme repose sur la vitalité des territoires et l'attractivité suscitée par les résultats obtenus :

- **réussite en licence et en master** (2^e Rhône-Alpes) mais aussi aux concours avec des résultats largement supérieurs aux moyennes académiques et nationales ;
- **insertion professionnelle** (2^e nationale en Arts, Lettres, Langues, 6^e en Sciences Humaines et Sociales) ;
- **ouverture internationale** (1^{re} nationale pour les échanges Erasmus sortants) ;

- **résultats sportifs exceptionnels** encore illustrés par les six médailles remportées aux dernières Universiades d'hiver (2^e européenne).

En ce début d'année 2014, nous savons donc ce que nous sommes et nous savons aussi ce que nous voulons être. Les objectifs sont fixés et le chemin pour les atteindre est tracé. À nous d'avancer, ensemble, vers le bel avenir qui se dessine pour notre université.

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Les attributions du VPCA et leur évolution

Au milieu de l'année 2013, le périmètre d'action du VPCA a évolué. Alors qu'il travaillait les questions de patrimoine et de systèmes d'information avec l'aide de deux chargés de mission, ces derniers ont pris la pleine responsabilité de ces questions en devenant vice-président en juillet 2013. Par contre, la charge assurée par le vice-président aux relations européennes et internationales, démissionnaire en juin 2013, incombe depuis au VPCA, qui est donc devenu un vice-président « budget et relations internationales ».

L'action du VPCA est impactée par la loi du 22 juillet 2013 qui redéfinit un partage des rôles entre les conseils de l'université, en déchargeant partiellement le CA, le plus souvent dans des attributions liées à sa formation restreinte aux enseignants et enseignants-chercheurs. Néanmoins, en attendant la promulgation de décrets d'application, le rôle assuré par le CA a peu évolué.

BILAN 2013

La vie du conseil d'administration rythmée par une séquence d'actions

Préalablement à chaque conseil d'administration plénier ou en formation restreinte, le VPCA travaille avec le secrétariat du CA à la préparation des ordres du jour et des documents d'information qui seront examinés. Il effectue une première relecture des procès-verbaux et relevés de décisions. En 2013, le CA s'est réuni 9 fois en formation plénière et 10 fois en formation restreinte. En amont des conseils, le VPCA réunit également le bureau du CA, la commission des moyens (4 fois en 2013, dont une en configuration mixte

avec la Commission formation du Conseil académique) et la commission des statuts (une réunion consacrée aux statuts des départements CNFEDS et APPRENDRE).

Le budget, une tâche centrale

Sous l'autorité du président, le VPCA a préparé les deux budgets rectificatifs 2013 et le budget initial 2014 de l'université. Ce travail se fait maintenant avec l'appui des directions des affaires financières, de l'aide au pilotage et des ressources humaines. Les grands principes qui ont guidé le budget initial 2014 sont une stabilité du fonds de roulement propre, une hausse de 3 % de l'enveloppe recherche et de 1 % de l'enveloppe formation. À ces hausses s'ajoutent :

- l'effet du changement de régime de TVA pour certains laboratoires, qui amène une hausse cumulée de près de 10 % des moyens des laboratoires ;
- l'effet lié à l'augmentation du potentiel enseignant qui induit, elle aussi, une majoration nette de plus 3 % des moyens alloués à la formation.

En contrepartie, une baisse moyenne de 4 % du budget de fonctionnement des services centraux a été opérée pour le budget 2014.

Le modèle d'allocation des moyens aux composantes adopté en 2013 a été reconduit en 2014, avec quelques retouches mineures. Il servira à l'analyse de la soutenabilité financière de la nouvelle offre de formation. Du point de vue des personnels, le budget permet une nouvelle résorption de la précarité, avec une vague de titularisations en 2013, qui sera poursuivie en 2014. Un outil télématique a permis cette année de s'accorder avec les composantes, sur leur potentiel annuel. En ce qui concerne l'emploi des vacataires, une démarche de simplification-sécurisation a été engagée.

PREMIER VICE-PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RELATIONS INTERNATIONALES

La question budgétaire réclame, pour être acceptée, de nombreuses réunions préparatoires : présentation en conseil des directeurs de composantes et en commission des moyens, mais aussi explication des contraintes et des choix dans les conseils des composantes et organisation d'un dialogue de gestion annuel systématique avec les directeurs et leurs responsables administratifs. Elle nécessite aussi d'être attentif aux situations de difficultés qui pourraient apparaître et de trouver, en concertation, des solutions aux problèmes qui se posent dans l'exécution des budgets, dans les composantes comme dans les laboratoires.

Le lien avec la COMUE et le groupe des VPCA

Le VPCA participe à des réunions de travail régulières avec ses homologues de la COMUE. L'objectif est d'examiner les questions financières en amont des bureaux de la COMUE et des réunions de chefs d'établissement. Dans ce cadre, il a participé à la préparation du budget 2014 de la COMUE. Comme l'année précédente, la position défendue a été d'aller vers un budget équilibré, dont les actions bénéficient de manière équitable à tous les établissements. Sur ce dernier point, il reste une marge importante de progrès. L'éloignement géographique de nos campus de celui de Grenoble ne peut être un prétexte pour concentrer toute l'action de la COMUE en un seul lieu.

La participation à la vie interne de l'administration centrale

Le VPCA a accompagné la DGS dans une démarche de projet de service. Le périmètre de celle-ci a été d'abord restreint aux services centraux et à la DSI. Plusieurs étapes ont été nécessaires à cette démarche, qui se veut participative. Un état des lieux forces-faiblesses a été réalisé dans tous les services et directions concernés. Cet état des lieux a

débouché sur l'établissement de lettres de commande spécifiques qui ont été ensuite déclinées en feuilles de route priorisées. La démarche, interrompue en juillet 2013 du fait de changements à la tête des services (DRI, DRED, DAP, DAF), se poursuivra en 2014 par la finalisation des plans d'action et l'engagement de nouveaux projets de service (SCUIO-IP, SCDBU, SUAPS, SUFCEP, composantes...).

La mise à jour du projet d'établissement a été terminée au printemps 2013. Celle-ci a fait l'objet de réunions avec les maîtres d'œuvre et d'ouvrage identifiés et les informations de suivi ont été, pour l'essentiel, mises à jour à l'aide de l'outil télématique dédié.

La charge de représentation du Président

En l'absence du président, le VPCA anime le bureau de l'équipe présidentielle et représente le président en diverses occasions (cérémonies de remise des diplômes, inaugurations, ouvertures de colloques...).

Les relations internationales

Depuis la prise en charge par le VPCA des questions internationales, plusieurs délégations étrangères (Université du Québec à Trois-Rivières - Canada, Université de Guilin - Chine, Université de Mie - Japon, Université d'Irkoutsk - Russie) et plusieurs personnalités (Consuls de Chine et du Japon, ancien ambassadeur de Taïwan...) ont été reçues et des progrès significatifs ont été enregistrés dans les relations bilatérales avec les établissements canadiens, chinois, japonais et russes. Plusieurs déplacements à l'étranger ont été effectués (Université d'Innsbruck en Autriche, Université d'État d'Irkoutsk en Sibérie, Université française en Arménie à Erevan, Université du Piémont oriental à Vercelli en Italie et, pour la Suisse, les universités de Neuchâtel, Genève et Lausanne ainsi que plusieurs écoles du réseau HES-SO).

La convention de coopération signée avec le réseau d'écoles HES-SO devra se décliner en actions de recherche et de formation, dans plusieurs domaines et avec plusieurs écoles du réseau. Le VPCA travaille maintenant avec ce réseau à l'établissement d'un partenariat stratégique Erasmus +.

La politique de développement des chaires

Grâce au travail de fond engagé par le VPCA, la chaire des ressources en eau a été renouvelée pour 4 ans par l'UNESCO et sa direction est maintenant partagée entre l'ISU (Irkoutsk) et l'UdS. Cette chaire renforce la visibilité internationale de notre université dans le domaine des ressources en eau et de l'environnement. En 2014, l'UdS organisera l'école d'été de cette chaire, à Thonon, en partenariat avec l'ISU et l'Institut Forel de l'Université de Genève.

Depuis fin octobre et la visite à Erevan, l'UdS est devenue membre du réseau des chaires Senghor de la francophonie. Cette chaire permettra de développer la visibilité des formations et des actions de recherche à visée « internationaliste ». En décembre 2013, un colloque consacré aux relations Union Européenne-Russie a marqué, à Annecy, les prémices d'une action récurrente sur ce thème.

La chaire Senghor, comme la chaire UNESCO, sont aussi le moyen d'engager un processus d'ouverture de formations délocalisées, en Afrique et en Asie, en suivant l'exemple de ce qui se fait déjà à l'université Lyon 3. Ce sont aussi des outils pour travailler en commun à l'international, par exemple avec nos partenaires suisses du réseau HES-SO.

La création d'un institut Confucius à Annecy a également été mise à l'étude à la suite de la visite de la délégation de l'université de Guilin. L'UdS est également devenue membre du centre franco-sibérien de formation et de recherche.

Le recentrage des actions de la DRI

L'ouverture de l'appel à projets DRI 2014 a été l'occasion d'un changement de procédure (nouveau texte d'AAP et procédure d'évaluation similaire à celle de l'AAP DRED, recentrage sur des actions nouvelles et affirmation d'une priorité au transfrontalier et à la francophonie). Le VPCA a également engagé avec la DRI la procédure de signature des nouveaux accords Erasmus + qui nécessite un toilettage et une mise en cohérence de l'ensemble des partenariats Erasmus, ainsi que son élargissement à de nouveaux pays. Il participe aux travaux de la commission « International » de l'AURA ainsi qu'au groupe de travail de la COMUE chargé de définir quelle pourrait être la politique internationale de la COMUE.

La recherche d'un couplage efficace avec la politique régionale de spécialisation intelligente

Enfin, le VPCA a suivi la mise en place des domaines de spécialisation intelligente initiée par la région Rhône-Alpes dans le cadre de sa réflexion sur la stratégie régionale de l'innovation. Celle-ci guidera, dans les années à venir, le futur plan État-région et l'attribution du FEDER. Le VPCA participe à l'écriture du texte stratégique du DSI 7 « Sport, sécurité et infrastructures en montagne ». Ce travail est couplé avec celui de la recherche d'une nouvelle définition des objectifs, du statut et de la gouvernance de l'Institut de la Montagne.

PERSPECTIVES 2014

Dans le domaine des moyens, trois grands chantiers se dessinent en 2014 :

- la maîtrise des amortissements et la planification des investissements ;
- la fiabilisation du suivi et de la prévision en matière de masse salariale ;
- la mise en place des outils permettant l'estimation de la soutenabilité financière de la nouvelle offre de formation.

En matière de relations internationales l'action prioritaire est l'engagement de l'université dans le programme Erasmus +.

Les relations avec la Chine (Sichuan) et les universités du Québec seront approfondies. Un plan d'action en direction de l'Afrique sera élaboré.

Les deux chaires (UNESCO et Shengor) seront valorisées. À toutes ces actions prospectives s'ajoutent de nombreuses tâches de fond récurrentes et des actions nouvelles comme la préparation du bilan du contrat quinquennal et la renégociation d'un nouveau contrat avec l'APS.

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Dans le cadre des travaux au sein de l'UdS qui ont précédé puis accompagné le vote de la loi ESR, la VP Inter-établissements contribue à la réflexion stratégique de la place de l'UdS et de son avenir au sein du site académique grenoblois (PRES puis COMUE depuis juillet 2013) et plus largement rhône - alpin.

BILAN 2013

En étroite concertation avec l'ensemble de l'équipe présidentielle, la VP IE a poursuivi la veille informative de l'offre de formation et de recherche, au sein des académies de Grenoble et de Lyon. La VP IE a également procédé à une analyse des projets de regroupement d'établissements dans d'autres académies ainsi qu'à une synthèse des expériences transfrontalières menées par d'autres universités placées dans des situations comparables à celle de l'UdS. Ces actions de veille ont pour objectif de contribuer à des propositions innovantes visant à promouvoir l'identité de l'UdS, tout en permettant à notre établissement de s'intégrer dans des conditions favorables au sein d'un ensemble académique et régional.

L'UdS, la loi ESR, le site académique de Grenoble

Porte-parole de la politique de l'équipe présidentielle et 2^e représentant de l'UdS au sein du CA de la COMUE de Grenoble, la VP IE a contribué à la mise en valeur des intérêts de l'établissement dans un contexte instable.

Dans le cadre du travail d'analyse et de réflexion mené par l'équipe présidentielle autour du projet de loi ESR au cours du 1^{er} semestre 2013, la VP IE a contribué à la réflexion et à l'argumentaire accompagnant une proposition d'amendement visant à

permettre à l'UdS de s'inscrire dans un cadre fédéral rhônalpin et transfrontalier plus large que le cadre académique imposé par la loi.

La VP IE a participé à l'analyse des modalités juridiques de regroupement des établissements à l'échelle académique imposé par la loi. Si la fusion avec l'un quelconque des établissements grenoblois a été d'emblée écartée par l'équipe, puisque non conforme à nos engagements et à l'intérêt de l'UdS, les deux autres modalités restent d'actualité, l'évolution du site grenoblois restant incertaine. Afin d'alimenter la réflexion sur les options possibles et les conséquences induites, la VP IE a procédé à une analyse des expériences de regroupement menées par d'autres établissements (Nancy/Metz, Aix/Marseille, Strasbourg/Mulhouse, Bordeaux).

Afin d'alimenter la réflexion autour des coopérations transfrontalières qui pourraient être confortées/développées par l'UdS, la VP IE a réalisé « un tour de France virtuel » des expériences transfrontalières menées par des établissements dont la situation est comparable à celle de l'UdS.

L'UdS, la préparation du prochain contrat pluriannuel

L'analyse comparative de l'offre de formation et des forces en matière de recherche (en concertation avec le VPF, le VPR et la VPRE) au sein des académies de Grenoble et de Lyon a été poursuivie.

Une attention particulière a été apportée à l'offre de formation en master et des pistes de coopération avec des établissements rhônalpins sont à l'étude, appuyées par le parangonage et les rencontres avec des homologues de la région Rhône-Alpes.

Cette analyse critique, appuyée par des échanges entamés en janvier 2013 avec les

directeurs de composantes, les responsables de filière de formation, ou les responsables d'équipes de recherche, alimente la réflexion sur les champs de formation et les axes stratégiques de l'UdS pour les prochaines années.

PERSPECTIVES 2014

L'UdS devra contribuer et poursuivre le travail de réflexion et de parangonnage sur les champs de formation et sur ses axes stratégiques, appuyés par les rencontres avec les différents acteurs académiques de Savoie et de Rhône-Alpes.

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

L'année 2013 correspond à de nombreux changements au niveau du Conseil scientifique, de la vice-présidence recherche et de la DRED. À la promulgation de la loi sur l'Enseignement supérieur et la recherche (dite Loi ESR) le 22 juillet, le Conseil scientifique s'est vu transformé en commission recherche du Conseil académique. En attendant la parution des décrets d'application de la loi et la mise en place des nouveaux statuts de l'université, la commission recherche a fonctionné à l'image du Conseil scientifique. En avril, Rachel Bocquet a pris les fonctions de vice-présidente en charge des relations avec les entreprises en remplacement de Gérard Merlin, qui exerçait cette fonction par intérim en prolongement de son mandat précédent. Enfin, à la rentrée de septembre 2013, la DRED a été largement renouvelée et une nouvelle direction a été mise en place.

La Loi ESR a amené les universités à une réflexion stratégique par rapport à la nouvelle structuration de l'ESR au niveau académique et régional et notamment sur la structuration des activités de recherche et de valorisation dans ce nouveau contexte.

BILAN 2013

Les activités du VP Recherche, avec l'appui de la VP Relations avec les Entreprises, des directeurs du Collège Doctoral, de l'École Doctorale et de la DRED, abordent plusieurs aspects : participation à la répartition et à la gestion des ressources humaines affectées à la recherche ; répartition des moyens financiers, techniques et immobiliers entre les laboratoires et autres structures de recherche ; politique et gestion des contrats de recherche et de valorisation ; politique et gestion des études doctorales ; actions de diffusion de la culture scientifique et technique. Ces activités,

que l'on pourrait qualifier de régaliennes et récurrentes, sont associées à des missions de représentation du président et de l'université auprès des partenaires extérieurs : organismes de recherche, structures académiques et régionales (en particulier les COMUE) et nationales (AERES, MESR, CPU...) ainsi qu'à la gestion de quelques dossiers particuliers. Enfin, la réflexion stratégique sur la politique et la structuration de la recherche à l'université et la préparation de la partie relative à la recherche du contrat d'établissement relèvent naturellement des activités du VP Recherche.

Participation à la répartition et à la gestion des ressources humaines affectées à la recherche

Ces activités concernent :

- la politique des nouveaux emplois d'enseignants-chercheurs, ATER, PAST et du personnel BIATSS ;
- la validation des nominations des directeurs, des directeurs adjoints, des comités scientifiques des laboratoires ;
- le traitement des demandes de changement de laboratoire ou de section CNU par les enseignants-chercheurs ;
- l'attribution des CRCT, des aménagements des services des PRAG, des jeunes MCF, des directeurs des laboratoires, de délégations CNRS et autres organismes de recherche ;
- la titularisation des MCF stagiaires, le classement d'échelon des nouveaux PR et MCF ;
- les modalités, les barèmes et les attributions individuelles des PES ;
- les dossiers d'avancement de grade des enseignants-chercheurs (commission mixte CA/CAC) ;

- les attributions des éméritats ;
- la mise en place des comités consultatifs et des comités de sélection.

Répartition des moyens financiers, techniques et immobiliers entre les laboratoires et autres structures de recherche

Ces activités concernent :

- la répartition des dotations aux laboratoires, fédérations et plateformes : partie récurrente (socle) et sur projets (EOM), dossiers spécifiques fédérations et plateformes (proposition d'une nouvelle grille de lecture concernant les dotations) ;
- la gestion de l'appel à projet de la Commission recherche (projets de recherche, colloques, professeurs invités, post-docs) ;
- l'analyse des dépenses liées à la documentation recherche en collaboration avec le SCDBU (analyse détaillée des coûts des abonnements recherche, travail d'optimisation) ;
- la négociation et préparation de l'appel à projet « PEPS de Grenoble » ;
- les arbitrages concernant les espaces particuliers dédiés à la recherche (comme la Halle Margérian) et l'affectation des nouveaux locaux (bâtiments « Hélios » et « Maison de la Mécatronique »).

Politique et gestion des contrats de recherche et de valorisation (en collaboration et en soutien des actions de la VP Relations avec les entreprises)

Ces activités concernent :

- les contrats de recherche et subventions recherche avec les organismes nationaux et internationaux (Europe et internationaux,

ANR...) et collectivités territoriales (région Rhône-Alpes, APS...);

- les contrats de recherche et de prestation de service avec les entreprises et organismes privés ;
- la politique des brevets et de la création d'entreprises ;
- la politique de diffusion de la CSTI (deux actions en particulier : « Amphis pour Tous » et « Fête de la Science ») ;
- le suivi du dossier de la SATT et le positionnement de l'UdS au sein de cette nouvelle structure, qui vient d'être officiellement créée en 2013.

Politique et gestion des études doctorales

Il s'agit, en s'appuyant sur les directeurs du CODUS et de l'ED SISEO, de :

- mener une politique de valorisation et de développement des études doctorales à l'UdS dans le contexte académique complexe (multitude des écoles doctorales thématiques sur Grenoble, collèges doctoraux en pleine évolution, inscriptions pédagogiques auprès de la COMUE de Grenoble...);
- attribuer les labels DCE et autres labels aux doctorants ;
- attribuer les allocations doctorales de l'établissement, préparer et supporter les dossiers des allocations APS.

Il s'agit également de :

- suivre sur le plan politique le dossier du Collège doctoral unique de Grenoble ;
- participer à la nomination du nouveau directeur du Collège des écoles doctorales du site ;
- veiller à la prise en compte de l'activité de

formation doctorale de l'université dans l'attribution des moyens à l'établissement (action auprès du MESR pour l'attribution des moyens à l'université pour l'ensemble de nos doctorants, quelle que soit l'école doctorale d'affectation) ;

- conduire la réflexion sur le dossier de l'école doctorale transfrontalière.

Missions de représentation de l'université auprès des partenaires extérieurs : organismes de recherche, structures académiques et régionales (en particulier les PRES) et nationales

Ces représentations concernent les organismes suivants :

- le CNRS et ses instituts, pour la gestion, le suivi et la politique commune des UMR et autres structures communes (en particulier la gestion du contrat quinquennal entre le CNRS et les établissements du PRES) ;

- le CNRS, IRD et IFSTTAR pour la gestion, le suivi et la politique commune d'ISTerre ;

- l'INRA, pour la gestion, le suivi et la politique commune du CARRETEL ;

- la délégation CNRS Alpes, pour la politique contractuelle ;

- le CEA, pour le dossier INES ;

- le CERN pour les collaborations en physique.

Le VP Recherche intervient également sur les dossiers recherche, auprès des universités de la région, en particulier dans le groupe de travail des VPR de la COMUE de Grenoble (dossiers sur des actions communes, collège doctoral, signature unique, PEPS, pôles scientifiques...) et dans le groupe CSTI de la COMUE de Grenoble.

Dossiers particuliers

Au titre des dossiers particuliers, on notera :

- l'inauguration de la « Maison de la Mécatronique » et de la structure E-TIME en septembre 2013 ;

- le suivi du dossier du bâtiment « Hélios » ;

- la participation à la réflexion sur la mise en place de pôles scientifiques au niveau de l'académie de Grenoble ;

- les relations recherche avec les établissements suisses, et notamment la réflexion sur le doctorat avec la HES-SO ;

- la participation au bureau du réseau des vice-présidents recherche de la CPU.

PERSPECTIVES 2014

L'année 2014 sera marquée par la mise en place effective de la communauté d'universités et d'établissements. Les positionnements des universités faisant partie ou étant associés à cette communauté devront être définis et les nouveaux statuts élaborés.

L'année 2014 sera également l'année de préparation du contrat pluriannuel avec le MESR, avec la Région et avec l'APS.

Sur l'ensemble de ces dossiers, le vice-président recherche sera particulièrement impliqué sur les thématiques concernant la recherche et la valorisation.



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

L'objectif poursuivi est d'améliorer l'impact économique de la recherche issue des 19 laboratoires de l'UdS pour contribuer à la compétitivité des entreprises et des territoires par l'innovation ainsi qu'à la reconnaissance et à la visibilité de l'UdS. Pour cela, la cellule valorisation et relations entreprises a mobilisé au cours de l'année 2013 deux leviers principaux :

- une collaboration renforcée avec les structures locales d'interface dédiées au transfert, en particulier avec le CRITT 73, Thésame 74 et Savoie Technolac pour accroître les opportunités de collaboration entre les laboratoires de l'UdS et les entreprises. Ce travail collaboratif s'est traduit par la création d'outils de communication communs et d'actions concertées auprès des publics visés ;

- une simplification des procédures internes pour faciliter et encourager l'activité contractuelle des chercheurs. La nouvelle fiche de liaison laboratoires-cellule de valorisation, testée en 2013, permet un meilleur chiffrage des contrats et offre la possibilité aux chercheurs de bénéficier d'un intérêt sur leur activité contractuelle.

L'activité de la cellule valorisation et relations entreprises s'exerce au niveau central de l'établissement. Elle joue un rôle de pivot entre le monde socio-économique et celui de la recherche en faisant appel aux compétences transversales de l'UdS et en prenant appui sur les structures locales d'interface dédiées au transfert de technologie et de la création d'entreprise (CRITT, Thésame, Savoie Technolac, ARDI, GRAVIT, GRAIN, SATT, pôles de compétitivité...).

BILAN 2013

En 2013, la collaboration plus étroite avec nos partenaires externes ainsi que la simplification des procédures en interne ont contribué à améliorer le transfert des connaissances des laboratoires de l'UdS vers les entreprises. Cette évolution concerne les quatre vecteurs de la valorisation :

Les contrats de R&D avec les entreprises

En 2013, 105 contrats ont été négociés et instruits en vue de leur validation par la commission des moyens de l'UdS, pour un montant total d'environ 1,4 M d'€, soit une progression de 40 % par rapport à 2012.

Le transfert de technologies à proprement parler par les brevets et la création d'entreprises

Les projets à fort potentiel ont bénéficié d'un accompagnement par la chargée de valorisation de l'UdS et par les structures dédiées, GRAVIT et GRAIN, du site académique. Ces projets à fort potentiel d'innovation pourront bénéficier à partir d'avril 2014 des services de la Société d'Accélération de Transfert de Technologies Grenoble-Alpes *Innovation Fast Track* (SATT GIFT). En tant que membre fondateur de la SATT GIFT, l'UdS pourra utiliser ce dispositif pour optimiser son portefeuille de brevets (16 familles de brevets en 2013) et accroître son taux de création d'entreprise (1 création de start up tous les deux ans depuis 2008, toutes accueillies sur le site de Savoie Technolac).

La mobilité des doctorants et des étudiants vers les entreprises

La cellule valorisation, en lien avec ces partenaires locaux CRITT, Thésame et Savoie Technolac, a développé des actions de communication ciblées à destination des dirigeants d'entreprises des deux Savoie pour le financement et l'accueil de doctorants

et d'étudiants de l'UdS (ex : organisation d'une conférence « Synergies Recherche et Innovation » en novembre 2013 sur le diplôme de Recherche et Innovation (DRI) ; création de deux supports vidéos sur les docteurs en entreprise et les dispositifs de collaboration entre les laboratoires de l'UdS et les entreprises).

L'identification d'opportunités futures de collaboration recherche-entreprises

Consciente des enjeux liés à la nouvelle programmation H2020, la cellule valorisation a mis en œuvre une série d'actions pour identifier les voies de collaboration entre les laboratoires de l'UdS, les pôles de compétitivité et les entreprises locales autour des grands défis sociétaux : réalisation d'une enquête en octobre 2013 auprès des chercheurs de l'UdS pour connaître leur recherche vis-à-vis de ces défis, réunions préparatoires avec les pôles de compétitivité Arve-Industries et Tenerrdis pour identifier les thématiques d'avenir, programmation 2014 des cycles de conférences « Synergies Recherches Innovation » organisées avec le CRITT, Savoie Technolac et Thésame autour de deux grands défis : l'usine du futur (février 2014) et les nouvelles pratiques en tourisme de montagne (avril 2014).

- Finaliser la refonte de l'intranet Recherche et Valorisation.
- Mettre en place un système d'information qui garantisse un meilleur pilotage de l'activité valorisation au service des laboratoires.
- Affirmer la présence de l'UdS et sa spécificité (hors-site) dans la SATT GIFT pour améliorer le transfert de technologies par les brevets et la création d'entreprise.
- Organiser des rencontres entre les laboratoires de l'UdS pour développer les collaborations.

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

En application de la loi du 22 juillet 2013, le CEVU a fait place à la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du Conseil académique. Pour autant, les missions du vice-président du CEVU, désormais vice-président Formation et vie universitaire, ne s'en trouvent pas fondamentalement changées. Pour les remplir, il s'appuie en premier lieu sur la DEVE mais aussi sur les services de l'université en relation directe avec les usagers (SUAPS, SUFCEP...). Il travaille en collaboration avec le vice-président Orientation et insertion professionnelle, le vice-président Étudiant et cinq chargés de mission (CLES, culture, numérique, pédagogie et VAE/VAPP). Les activités récurrentes ont été mentionnées dans le bilan 2012 et ne sont pas développées ici.

BILAN 2013

Les règles de scolarité

Les nouvelles dispositions de validation des parcours de formation conduisant au grade de licence ont été adoptées par le CEVU et le CA au début de l'année 2013. Désormais, les mêmes règles s'appliquent à tous les étudiants de licence. Elles sont consultables sur une page dédiée du site internet de l'université et accompagnées d'une foire aux questions. Les étudiants en ont été informés lors des réunions de rentrée et, à deux reprises, par message électronique. Dans la foulée, un texte portant sur l'organisation pédagogique et les dispositions générales de validation des licences professionnelles a été adopté en avril.

Les nouvelles formations

L'année 2013 a été marquée par l'ouverture de plusieurs formations :

- le Diplôme de recherche et d'innovation ;
- le parcours Droit européen et international des affaires de la spécialité Droit des affaires du master de Droit privé, double diplôme délivré par l'UdS (FD) et l'université Mykolas Romeris de Vilnius ;
- la seconde année du master STAPS, spécialité Enseignement de l'éducation physique et sportive (CISM) ;
- le diplôme d'université de type Executive MBA (Bac+4) Innovation touristique porté par l'UdS (IAE Savoie Mont-Blanc), l'Institut universitaire Kurt Bösch, la filière tourisme de la HES-SO du Valais et l'IEP de Grenoble ;
- le parcours Culture et média de la licence Information-communication (LLSH) ;
- la licence professionnelle en apprentissage Mesure, instrumentation et métrologie pour l'environnement (IUT Annecy) ;
- la seconde année du DUT Génie civil – construction durable en formation scolaire et en contrat de professionnalisation (IUT Chambéry) ;
- le parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PEIP) voie D, destiné aux bacheliers STI2D (Polytech Annecy-Chambéry et IUT Annecy).

Par ailleurs, plusieurs formations existantes sont maintenant ouvertes en contrat de professionnalisation à la suite du travail conjoint des composantes et de la cellule Altus du SUFCEP.

En 2014, deux projets d'ouverture seront soumis aux instances de l'université :

- le parcours Écologie de la spécialité Équipement, protection et gestion des milieux de montagne du master Sciences appliquées à la montagne (CISM) ;

- le parcours Entraînement sportif de la licence STAPS (CISM).

Le département APPRENDRE

La création du département APPRENDRE a été approuvée par la CFVU de décembre 2013 et sera soumise au premier CA de 2014. Elle s'inscrit dans la volonté de rassembler en une structure unique et visible les moyens et projets consacrés à l'amélioration continue des enseignements et au développement des usages du numérique.

Le département APPRENDRE a pour missions :

- l'accompagnement pédagogique individuel et collectif ;
- la veille sur les pratiques pédagogiques innovantes et leur diffusion ;
- la rédaction d'une charte de l'évaluation et de l'analyse des enseignements ;
- la généralisation pérenne de ces évaluations et analyses sur la base d'un retour des usagers ;
- la formation aux outils numériques pour la pédagogie ;
- la formation à la scénarisation des contenus ;
- l'élaboration d'un plan annuel de formation pour les enseignants et enseignants-chercheurs ;
- la veille technologique sur les outils numériques ;
- l'investissement dans le matériel mutualisé au niveau de l'université.

Il est administré par un conseil et dirigé par un directeur, lui-même assisté d'un bureau. Le directeur s'appuie également sur un comité pédagogique qui assure le lien avec les composantes et les acteurs de terrain.

Le département est doté d'une cellule d'appui aux composantes constitué de deux IGE et d'un ASI.

La préparation du prochain contrat pluriannuel

La nouvelle loi ESR a apporté d'importantes modifications au processus. L'AERES qui sera remplacée sous peu par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), n'évalue désormais que l'existant et ne se prononce pas sur le projet. Les dossiers des formations font une place nouvelle à l'auto-évaluation qui sera conduite par les équipes pédagogiques elles-mêmes puis par le Comité d'expertise et d'évaluation de l'offre de formation (CEEDOF) constitué au début de l'année 2013. La Direction de l'aide au pilotage rassemble l'ensemble des données et indicateurs nécessaires à leur préparation dans le Système d'information d'aide au pilotage.

Le projet est quant à lui examiné par le ministère qui prend, pour chaque établissement, un arrêté d'accréditation indiquant les diplômes nationaux que celui-ci est habilité à délivrer. Les échéances sont désormais connues. Le dossier accréditation devra être transmis au MESR en mars ou avril 2015 et la nouvelle offre de formation sera proposée à la rentrée 2016. Elle devra cependant être affichée dès décembre 2015.

Les directeurs de composantes ont été tenus régulièrement informés des éléments connus de la présidence de l'université. Par ailleurs, trois réunions d'information à destination des personnels concernés ont été organisées en novembre 2013. La préparation des dossiers d'auto-évaluation et d'accréditation constituera le temps fort de l'année 2014.

L'École supérieure du professorat et de l'éducation

Le dossier d'accréditation de l'ESPE de l'académie de Grenoble a mobilisé de nombreux collègues pendant les six premiers mois de 2013 et a été adressé au ministère par le rectorat en juillet. Peu avant la rentrée, les universités ont été informées que l'école était accréditée pour deux années mais que le master MEEF n'était habilité que pour une promotion. Après une période automnale consacrée au bon déroulement de la rentrée et à l'installation de l'ESPE et de ses instances, le dossier sera repris dans les premiers mois de 2014 et sa nouvelle version soumise au ministère.

Le site académique de Grenoble et l'Inter-U

Outre l'ESPE, quelques dossiers ont été traités par les vice-présidents formation du site :

- le texte programmatique formation de l'Université « Grenoble-Alpes », toujours en débat ;
- l'établissement d'une carte académique des formations actuelles ;
- l'achat, en commun, d'un logiciel de détection de similitudes pour la lutte contre le plagiat ;
- les concertations avec l'Université Joseph-Fourier et Grenoble-INP en vue de la prochaine accréditation ont déjà commencé. Elles vont se poursuivre et s'étendre aux autres établissements du site et aussi de l'académie de Lyon ;
- l'UdS a obtenu que ses étudiants puissent enfin bénéficier en 2014 des actions et des moyens de la Commission de la vie étudiante de la COMUE.

PERSPECTIVES 2014

L'année 2014 sera consacrée en premier lieu à la réalisation du dossier d'auto-évaluation destiné à l'AERES et à la préparation de l'offre de formation qui sera soumise à la DGESIP dans le cadre du processus d'accréditation. Le paramétrage, puis le déploiement de l'application Amétys constitueront également un temps fort important pour l'établissement qui disposera dans l'avenir d'une base inédite de l'offre de formation et d'un outil d'affichage indépendant d'APOGEE. Enfin, il convient de ne pas oublier l'ESPE dont les formations n'ont été habilitées que pour une promotion ; le dossier devra être repris dans les premiers mois de 2014.

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Le VP OIP est en charge, en collaboration avec le VP Formation, des activités liées aux relations avec les lycées pour promouvoir l'offre de formation et les activités liées à l'insertion professionnelle. Il est également directeur du SCUIO-IP (Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle) composé d'une douzaine de personnes.

BILAN 2013

Présence aux réunions fonctionnelles et spécifiques

- Participation aux réunions Inter-U ou de la COMUE relatives aux champs de compétence du VP OIP : présentation de l'offre de formation, insertion professionnelle, réunions de la Commission vie étudiante, inter-SCUIO, pôle entrepreneurial oZer...
- Représentation de l'UdS à la Commission permanente et au Conseil d'administration du CROUS de Grenoble.
- Présentation de l'UdS à différentes réunions de rentrée : SFT, MASS-Éco, PEIP1, Erasmus, DUT...
- Organisation de réunions mensuelles du SCUIO-IP et présence régulière au sein du service.
- Organisation et conduite du Conseil du SCUIO-IP.

Coordination des présentations de l'offre de formation de l'UdS

Ces activités se font désormais en étroite relation avec d'autres services, en particulier avec le service communication et l'observatoire de la DAP pour une vision plus stratégique des actions à mener.

La participation de l'UdS a été ciblée sur quatre salons « étudiants » : la Roche-sur-Foron, Grenoble, Lyon et Villeurbanne (masters).

La Journée du lycéen (JDL) et les Journées portes ouvertes (JPO) ont été préparées en relation avec le réseau inter-U (pour la JDL), le service communication et les composantes (pour la JDL et les JPO). La JDL permet ainsi d'accueillir environ 3 000 élèves de premières ou de terminales pour leur présenter notre offre de formation. En 2013, les JPO (sur chacun des trois sites) ont élargi quelque peu leur portée : à côté de l'accueil traditionnel des primo-bacheliers, cette journée a aussi porté sur les poursuites d'études et passerelles proposées à nos étudiants. Il est à noter que l'UdS a la charge du pilotage du site LLU (Liaison Lycées-Universités) commun aux établissements de l'académie.

La participation au comité éditorial de notre revue Objectifs, distribuée dans chaque lycée, a été poursuivie.

Dans nos relations avec les lycées, la mobilisation des composantes, notamment au travers des enseignants référents, environ une trentaine, soit un par lycée, a été renforcée.

En 2013, l'UdS a renoué avec la Journée d'échanges lycée-université (JELU) au sein de l'académie, ce qui a permis d'accueillir 128 participants (dont 54 conseillers d'orientation psychologues, 53 professeurs principaux notamment), avec un retour très positif.

Le travail avec les lycées regroupés en bassins dans le cadre de l'opération « Sup 1^{eres} Rencontres » permettant aux élèves de premières de venir vivre une journée d'étudiant à l'UdS a été amplifié. En 2013, l'opération a été étendue à trois lycées supplémentaires (Aix-les-Bains, Chambéry, Saint-Jean-de-Maurienne) et 432 élèves ont été accueillis sur nos trois sites. En 2014, cinq nouveaux lycées

VICE-PRÉSIDENT ASSESSEUR ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

pourront y participer (Annemasse, Saint-Julien, Thonon et Évian) et 500 élèves sont attendus en février. Cet élargissement, souhaité par de nombreux établissements, amènera sans doute à repenser quelque peu ces immersions si importantes pour l'orientation des élèves.

L'UdS participe activement chaque année aux initiatives des lycées en matière d'orientation dans le cadre de leurs nombreux forums (entre 20 et 30 par an).

En 2013, l'UdS a organisé une première rencontre entre la Présidence et les proviseurs des lycées de Savoie et de Haute-Savoie. Les proviseurs ont pu obtenir de nombreuses informations sur nos effectifs, la réussite en licence et master, les résultats des enquêtes menées, les dispositifs d'accompagnement pédagogique proposés et d'aide à l'orientation mis en place. Chacun d'eux a pu aussi obtenir des données statistiques relatives au devenir de ses élèves au sein de notre établissement. Cette rencontre, appelée à se renouveler chaque année, a été très appréciée par les participants.

La présentation de l'offre de formation de l'UdS sous forme numérique a fait l'objet d'une longue réflexion au cours de l'année 2012-2013 conduisant au choix du nouvel outil Ametys. Il permettra de disposer d'une présentation plus évolutive de notre offre.

Entrepreneuriat et Insertion professionnelle

Comme les années précédentes, l'UdS a proposé dans plusieurs de ses composantes des enseignements d'aide à l'insertion professionnelle (AIPE), appelés à se développer davantage dans un avenir proche. Le Portefeuille d'expériences et de compétences pourrait d'ailleurs permettre de mieux les structurer.

La sixième Semaine de l'emploi et de l'entreprise, en novembre 2013, a rencontré une nouvelle fois un réel succès : ateliers, tables rondes, conférences, etc. L'étroite collaboration avec le Club des Entreprises a permis cette année d'inaugurer un Training Job Kfé sur le site du Bourget-du-Lac, après celui d'Annecy. Son bilan est très encourageant, avec plus de 320 étudiants participants. Sa généralisation sur les trois sites sera envisagée.

Avec le pôle oZer, le Club des Entreprises et Savoie Technolac notamment, l'UdS a décidé de développer la sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès des étudiants. Pour cela, après avoir débuté un recensement des nombreuses initiatives entrepreneuriales au sein de notre établissement, il convient à présent d'élaborer un Comité de liaison de l'entrepreneuriat voire, plus tard, une cellule ENTREPRENDRE.

PERSPECTIVES 2014

Trois perspectives peuvent être dégagées :

- le succès remporté par les « Immersions », très appréciées des élèves et de leurs parents, nous amènera sans aucun doute à inclure de plus en plus de lycées dans le dispositif, utile à l'orientation et la réussite des étudiants, mieux informés et mieux orientés. Leur généralisation imposera des réaménagements, sans en dénaturer pour autant l'esprit et le sens ;

- en collaboration avec le Club des Entreprises, 2014 devrait être l'année de la généralisation du Training Job Kfé aux trois campus et la création d'un Forum des stages sur le campus du Bourget. La sensibilisation, la formation à l'entrepreneuriat ainsi que l'accompagnement à la création d'entreprise devront se développer dans les années à venir. Le chantier est désormais ouvert pour développer et diffuser une véritable culture entrepreneuriale au sein de notre établissement ;

- enfin, le dossier Amétys de gestion et d'affichage de l'offre de formation sera sans aucun doute un des plus importants de 2014, sur lequel plusieurs VP, directions et services ont prévu de s'investir.



Thierry ROLANDO

vpcd@univ-savoie.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Sous l'autorité du président, le VPCD a pour principale mission la définition puis l'accompagnement de la politique de communication de l'UdS dans ses différents aspects. En matière de développement, la fonction intègre des relations partenariales confiées par le président de l'université, avec des collectivités, des organisations diverses, ou des entreprises en collaboration avec le Club des Entreprises, la participation à certains groupes de réflexion internes, et les relations avec la Suisse (voir le bilan chargé de mission franco-suisse). Le rapprochement de ces deux missions facilite le travail collaboratif entre les différents acteurs de l'établissement et en particulier renforce la contribution de la communication au développement de l'UdS.

BILAN 2013

Le service communication est la cheville ouvrière, et aussi une source d'idées, pour la politique de l'UdS en ce domaine. La stratégie de communication se veut globale, c'est-à-dire intégrant l'ensemble des composantes, laboratoires et services de l'établissement. La directrice de la communication a mis en place un réseau relationnel et de correspondants à cet effet ainsi que des outils collaboratifs et de partage de ressources.

En matière de **communication externe** et institutionnelle, l'année 2013 a permis de renforcer, sur ses territoires, l'image, la notoriété et la connaissance des activités de formation et de recherche de l'établissement, et de développer des collaborations grâce à des actions déclinées par public (lycéens, étudiants, acteurs économiques, grand public...). Le service communication a collaboré avec le SCUIO-IP, la DEVE, ou encore la cellule ALTUS et les composantes pour faciliter la communication d'information et

d'orientation à destination des lycéens, des prescripteurs et des étudiants. De nombreux supports ont été créés ou restructurés (dépliant offre de formation, plaquette alternance, fiches diverses, magazine Objectif...). Le stand de l'établissement sur les grands salons d'information a été repensé. Un travail important d'amélioration a été engagé sur le site internet de l'UdS, dans l'attente de la mise en place d'un nouvel outil.

La collaboration autour de la communication recherche ainsi que la valorisation avec la DRED et les laboratoires ont été renforcées. Des supports ont été mis en place ou réactualisés. Le service communication a élaboré une procédure d'accompagnement des équipes qui portent l'organisation de colloques et a ainsi participé à de nombreuses manifestations en 2013. Il a également redynamisé la communication autour des « Amphis pour Tous » et facilité la transmission à la presse grand public des travaux issus des laboratoires.

En 2013, la couverture presse de l'établissement a été multiplié par trois. L'Université, ses composantes, ses laboratoires et ses services ont bénéficié de retombées dans la presse régionale et nationale (Nouvel Obs, Le Monde, Le Monde de l'Éducation...) grâce à des actions spécifiques et l'envoi régulier de communiqués. Les relations presse sont accompagnées d'un plan média global axé en 2013 sur deux objectifs : la communication d'information-orientation et la communication à destination des acteurs du territoire.

En marge des événements annuels (cérémonie de rentrée, cérémonie des vœux...) **de nombreuses manifestations** ont permis de promouvoir le dynamisme et l'ouverture de l'établissement. Elles ont été organisées en collaboration avec les laboratoires, composantes et services : journée de la Femme

et remise des Trophées Liv Sansoz, tables rondes sur les lacs sentinelles ou sur le stress avec la CPAM, inaugurations de la « Maison de la mécatronique » et de l'œuvre offerte par la Fondation EDF, signatures de conventions avec la HES-SO et l'ESAAA, accueil de délégations étrangères...

Les bases d'un projet de **communication interne** ont été posées dès le début de la mandature. Des supports ont été mis en place pour faciliter la connaissance de l'établissement, son fonctionnement, ses réalisations et ses résultats (Infoflash, bilan d'activité, chiffres et données clés, livret d'accueil...). L'équipe communication participe à l'organisation ou la promotion d'événements à destination des personnels tels que la journée d'accueil. La politique de communication interne sera affinée en 2014 dans le cadre d'un groupe de travail réunissant des représentants des services et des composantes, afin de permettre de mieux partager les grandes orientations et les choix stratégiques, de favoriser les échanges, la transversalité entre les composantes et les services.

En matière de développement et de relations extérieures, la directrice du service communication et le VPCD participent aux travaux de différentes instances internes (COSSI, conseil du SCUIO-IP, SUFCEP, groupe de travail et comité de pilotage Amélys, Club des Entreprises, groupe de travail identité...). Ils participent également à la représentation institutionnelle de l'établissement auprès de nos partenaires académiques grenoblois (COMUE, à l'extérieur (Forum d'agglomération Grand Genève, EPIC Chambéry Tourisme et Congrès, Cité des Savoirs de Ferney-Voltaire...), ou entretiennent des contacts réguliers avec des acteurs territoriaux (TV8 Mont-Blanc, Savoie-Technolac, agences économiques, CIH, CNAM).

PERSPECTIVES 2014

En 2014, l'établissement poursuivra ses efforts de notoriété au-delà des Savoie. La communication sera un outil déterminant de cette politique. Le travail sur le positionnement de l'université s'amplifiera par la mise en place d'une identité forte véhiculant ses valeurs. Le service communication et le VPCD accompagneront l'établissement dans les grands chantiers qui s'ouvrent : projet d'établissement, mise en système avec les territoires (agglomérations, APS, RRA, entreprises), stratégie transfrontalière et internationale.



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Le VP PAS est en charge des questions relatives aux personnels et à l'action sociale. Il participe activement à la vie interne de l'établissement à travers ses différents conseils (CA, CAR) et commissions de travail.

Il est plus particulièrement chargé de la préparation et de l'animation du comité technique (CT) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), qu'il préside en l'absence du président, et de la présidence des commissions paritaires d'établissement (CPE) pour toutes les catégories de personnels administratifs. Il préside également le comité d'action sociale (CAS). Il assure enfin le suivi des procédures d'avancement et de promotion des personnels, et le suivi de la campagne des postes (E, EC, BIATSS).

Le VP PAS représente par ailleurs l'établissement dans ses relations extérieures pour les questions qui entrent dans son champ de compétences.

Il collabore à de nombreux dossiers avec les autres vice-présidents, et notamment le VP CA.

BILAN 2013

Au plan interne, l'année 2013 aura été marquée par une orientation politique structurante visant à consolider l'emploi public, réduire la précarité et les inégalités entre les personnels de l'université, et à sécuriser les conditions de travail.

À cet effet, un mouvement important de titularisation a d'abord été initié, avec la création d'une quarantaine de postes (dont une vingtaine au titre du dispositif « Sauvadet ») et l'ouverture de concours afin de permettre l'accès au statut de fonctionnaire des

agents contractuels les plus vulnérables. Ce mouvement sera poursuivi et étendu à toutes les catégories d'agents en 2014.

En parallèle, le plan de formation des personnels a été redéfini, avec l'accent mis sur l'accompagnement à la préparation aux concours de la fonction publique, notamment ceux susceptibles d'être ouverts à l'UdS.

Un réajustement du régime indemnitaire des agents de catégorie C a également été réalisé, qui préfigure un autre réajustement pour les catégories B (en 2014) et une réflexion plus générale encore sur la politique indemnitaire de l'établissement, dont a été saisi un groupe de travail dans le cadre du CT.

Une remise à plat du régime des horaires et des congés a enfin été initiée, avec un groupe de travail du CT consacré à une lecture partagée des textes applicables et à leur adaptation à l'établissement pour une application égale et juste à l'ensemble des personnels.

Sur le volet social, un travail de fond a été réalisé dans le sens d'une sécurisation matérielle et psychologique des conditions de travail. Au sein du CHSCT, une cellule des risques psychosociaux (RPS) a été créée, dont l'objectif est de prévenir les troubles dans les conditions de travail des personnels. Une convention a par ailleurs été conclue entre l'UdS et la MGEN en application d'un accord cadre avec le ministère (convention PAS), qui permet de mener des actions concrètes et régulières en faveur du bien-être au travail et de la prévention des troubles dans les conditions de travail. Dans ce cadre, sont également ouvertes à l'ensemble du personnel de l'université des consultations libres auprès d'un psychologue du travail.

Parallèlement, la quotité de travail de l'assistante sociale de l'université a été augmentée et,

dans l'attente du recrutement pérenne d'un médecin du travail, qui demeure une priorité, des vacances de médecine préventive ont pu être mises en place, permettant la prise en charge des personnels les plus exposés.

Plus généralement, une réflexion s'est amorcée dans le cadre du CAS pour aller vers une action sociale mieux ciblée en faveur des agents les moins favorisés (par exemple, concentration de l'aide à la restauration pour les indices les plus bas).

Sur le plan des relations extérieures, l'année 2013 a été riche d'échanges avec les établissements partenaires de l'académie, au moyen notamment des groupes de travail inter-universitaires constitués dans le cadre de la COMUE de Grenoble. Le Groupe RH s'est subdivisé en plusieurs sous-groupes consacrés notamment à la gestion des contractuels BIATSS, à l'application de la loi Sauvadet, aux vacataires et contractuels enseignants et aux agents contractuels recrutés sur projets de recherche. La confrontation des pratiques des établissements a vocation à permettre une harmonisation des réglementations et conditions de travail à l'échelle de l'académie, dans la perspective d'une construction égale et juste des statuts des personnels du site. Les premières réflexions ont été présentées lors d'un inter-CT du 16 décembre à Grenoble, qui a démontré l'importance d'une telle démarche, et la nécessité de l'étendre rapidement à d'autres thématiques. Le bon fonctionnement de ces groupes a été le fruit d'un travail constant et très approfondi des services de ressources humaines des établissements, qu'il convient de remercier.

PERSPECTIVES 2014

La politique de sécurisation des personnels et de leurs conditions de travail sera poursuivie en 2014, avec notamment la mise en place d'un nouveau plan de titularisation, soutenu par un plan de formation renouvelé, et la mise en œuvre de la convention PAS récemment conclue. Le travail des groupes inter-universitaires sera prolongé et étendu à d'autres thèmes, afin d'aller vers une harmonisation des régimes et des pratiques des établissements de l'académie en matière de ressources humaines.

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

L'UdS dispose de trois campus, sensiblement différents, et de deux espaces à Chambéry : un immeuble ancien situé au cœur de la ville qui accueille la présidence ainsi que les services centraux, et un espace plus modeste qui abrite le CNFEDS.

En relation avec l'ensemble des membres de l'équipe présidentielle, en s'appuyant sur le directeur du Patrimoine, le VP Patrimoine et développement durable a plus spécifiquement en charge :

- le développement, la gestion, la maintenance du parc immobilier ;
- le pilotage énergétique et le développement durable.

BILAN 2013

Le suivi de la mise en œuvre du schéma directeur patrimonial et du schéma pluriannuel de stratégie immobilière a été essentiel :

- bilan d'étape du CPER et du PIP en cours avec les différents partenaires (État, Région Rhône-Alpes, Conseils généraux de la Savoie et de la Haute-Savoie) ;
- participation à l'élaboration du prochain CPER de l'UdS et du site académique (2015-2020), avec les VP en charge du patrimoine des autres établissements de la COMUE et dans le cadre des directives du MESR.

Dans les éléments de cadrage du CPER 2015-2020, les priorités du MESR sont les suivantes :

- des campus attractifs et fonctionnels : réhabiliter et aménager les campus, performance et sobriété énergétique, investir dans le numérique, logement étudiant : identifier le foncier ;

- « une politique de site dynamique, cohérente et soutenable » : projets structurants pour la politique de site, un financement national de l'immobilier équilibré, le cas particulier des universités propriétaires, optimisation des surfaces, des projets soutenables ;

- soutenir l'attractivité et la compétitivité des territoires : renforcer le lien « enseignement, recherche, innovation », soutenir les équipements scientifiques.

Les CPER devront être conçus en cohérence avec « la stratégie européenne (Horizon 2020, *Smart specialisation* et accord de partenariat sur le FEDER) », avec :

- « les stratégies nationales d'Enseignement supérieur, et de recherche (France Europe 2020) » ;

- « les schémas régionaux pour l'enseignement supérieur la recherche et l'innovation (SRESRI) ;

- le schéma local que l'APS souhaite mettre en place.

Par ailleurs, les actions suivantes ont été menées :

- préparation de l'entrée dans les nouveaux locaux « Hélios » pour deux de nos unités de recherche (LOCIE, LEPMI/LMOPS) ;

- réaffectation des surfaces libérées par un de ces laboratoires dans le bâtiment Chartreuse ;

- mise à disposition pour l'IUT de Chambéry du bâtiment Combe de Savoie pour le département Génie civil ;

- suivi de la gestion de la Halle Margériaz ;

- participation au jury de maîtrise d'œuvre du bâtiment Polytech sur le site du Bourget-du-Lac ;

- suivi du dossier d'expertise de la halle des sports de Jacob-Bellecombette ;
- suivi du dossier de l'aménagement des espaces au bas du campus de Jacob-Bellecombette avec Chambéry Métropole ;
- suivi de la programmation de la halle des sports d'Annecy-le-Vieux ;
- représentation de l'UdS au conseil syndical de Savoie Technolac ;
- représentation de l'UdS au projet « Discreto » de Savoie Technolac ;
- représentation de l'UdS au sein des réunions CPER COMUE ;
- participation aux commissions de site ;
- suivi du projet d'établissement : mise à jour et évolution des différentes fiches actions ;
- visite des sites avec des personnalités extérieures et relation avec les agglomérations de Savoie.

PERSPECTIVES 2014

L'année 2014 sera déterminante pour la finalisation du CPER 2015/2020 qui sera ajusté en fonction des financements annoncés.

La livraison de nouvelles surfaces, le suivi et/ou le démarrage de chantiers tels que Polytech au Bourget, halle des sports à Jacob, lieu de vie étudiante à Jacob, rénovation et amélioration énergétique de bâtiments... occuperont les services et les élus.

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La charge de mission Système d'information a logiquement évolué en vice-présidence Système d'information compte tenu de l'importance stratégique jouée par le SI au sein de l'établissement. Cette vice-présidence a été effective à la rentrée 2013.

BILAN 2013

Mise en œuvre du COSSI

Le comité d'orientation stratégique du système d'information (COSSI) est entré durant l'année 2013 dans une phase de fonctionnement régulier. Il a été réuni en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre. La représentation au sein du COSSI s'est élargie pour permettre une articulation optimisée avec les différentes structures avec lesquelles il interagit en interne comme en externe.

Le COSSI s'est attaché à la mise en œuvre d'une procédure de suivi des projets qui permet aux différentes parties prenantes, outre une instruction objective, de travailler d'une façon concertée et collégiale. Ce *modus operandi* a débouché sur une restructuration de la DSI qui intègre désormais un pôle projet, support de cette activité.

Mise en place du comité des usagers

Le comité des usagers a été défini. Il doit se réunir pour la première fois en février 2014. Une de ses premières tâches sera la réalisation d'une enquête auprès de l'ensemble des usagers de l'université.

Schéma directeur

Une première phase de travail sur le schéma directeur de l'université a débuté. Elle se concrétisera par une journée verte de travail en janvier 2014 au cours de laquelle différents intervenants auront pour objectif de permettre à la présidence et aux directeurs ou représentants de composantes de s'approprier les concepts, des enjeux, les périmètres possibles, les ressources humaines et méthodes liées à la définition et la mise en œuvre d'un schéma directeur.

Rencontre des directeurs de composantes

Les directeurs ont été rencontrés lors du dernier trimestre 2013. Le principal besoin identifié est la nécessité d'avoir une utilisation sans doute plus rationnelle de notre système actuel qui permettrait une meilleure exploitation des outils du SI et une meilleure qualité des données.

Principaux projets sur l'année écoulée

Inter-U	Internes
<ul style="list-style-type: none"> ■ Offre de formation (Pilote UdS) ■ Détection de plagiat (cf. TICE) ■ Archive ouverte (Participation au groupe de pilotage stratégique) ■ Système d'information des laboratoires (Animation du groupe de pilotage stratégique) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Transfert Mél vers application Rénater ■ Web marchand ■ Évaluation des formations ■ Gestion des contacts (CRM)

PERSPECTIVES 2014

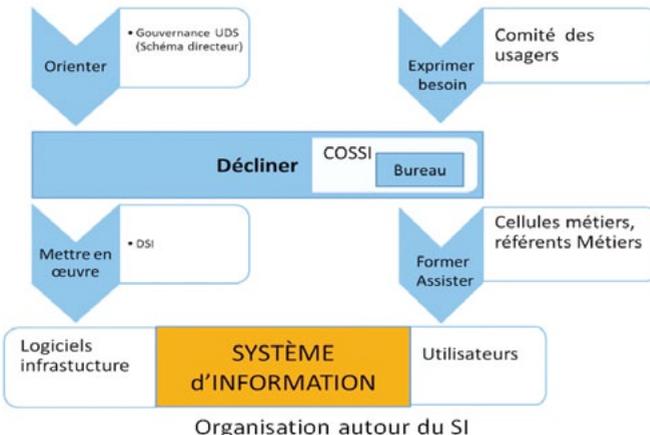
L'objectif est la poursuite de la structuration autour du SI de l'université par le développement de trois volets principaux afin de consolider l'organisation donnée dans la figure ci-dessous.

Ces développements s'appuieront de façon centrale sur le fonctionnement du COSSI désormais à même de suivre régulièrement les différents projets du SI au sein de l'établissement. Outre ces volets, trois projets seront particulièrement suivis en 2014. Le projet d'offre de formation, au cœur des activités de formation, entre dans la phase critique de son déploiement.

Pour l'outil collaboratif Alfresco, compte tenu de l'obsolescence de l'infrastructure, se pose la question clé de son renouvellement. Un travail important d'analyse des besoins sera lancé sur 2014 afin d'évaluer si cette application répond de façon opportune aux besoins de l'établissement ou s'il convient de lui trouver un successeur.

Enfin, le projet SI laboratoire devra atteindre au minimum la phase de faisabilité. Différents autres projets continueront d'avancer en 2014 (évaluation des enseignements, gestion de contacts, évolution de la gestion des méls...).

Ce suivi et l'implantation des applications requièrent un pilotage de plus en plus fin compte tenu de la couverture fonctionnelle qui s'accroît au niveau du SI et de moyens financiers et humains contraints amenant sans doute l'établissement à réaliser des arbitrages en 2014.



1. Définition du schéma directeur
2. Mise en place de procédure d'amélioration continue
 - Repositionnement / accompagnement du Groupe Support Interface
 - Développement/renforcement des cellules métiers
 - Réseau de référents
3. Mise en œuvre du comité des usagers

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Cette année a été riche en événements. Un des axes du projet de la mission égalité femmes-hommes était de réfléchir sur des discriminations vécues par les femmes dans l'exercice de leur vie professionnelle. Plusieurs actions ont été menées dans ce sens.

BILAN 2013

À l'occasion de la Journée Internationale du Droit des Femmes en mars 2013, il a été proposé trois manifestations :

- **plaintes de discrimination** : intervention de Anne-Laure Hernandez, chercheuse de l'Université Blaise-Pascal, suivie d'une table ronde avec Clémentine Bry, maîtresse de conférences en psychologie à l'UdS ;
- **des femmes en montagne** : de la pratique à la professionnalisation dans le cadre d'un séminaire de travail sur les *gender studies* : « Histoire des femmes alpinistes » avec Cécile Ottogalli, chercheuse au CRIS, Lyon 1 ;
- **femmes entraîneuses de ski et plafond de glace**, par Fabienne Gillonnier, LLS, UdS.

Une analyse de situation comparée entre les femmes et les hommes à l'UdS a été initiée en collaboration avec la Direction des ressources humaines. Ce recueil de données permettra en 2014 d'identifier les ségrégations verticales et horizontales présentes à l'UdS. Quelle réalité revêt les inégalités professionnelles femmes-hommes à l'UdS ? Ce rapport envisage des préconisations afin de faire preuve d'esprit d'innovation dans la prise en compte des inégalités. Le document de travail est accessible sur le blog de la mission égalité à l'adresse suivante :

<http://universitesavoiemissionegalite.wordpress.com/2014/01/05/des-donnees-chiffrees-pour-une-analyse-comparee-sexuee/>

Un deuxième axe de travail visait une réflexion plus globale sur les mécanismes de l'inégalité entre les hommes et les femmes.

Dans le cadre d'une collaboration étroite entre la région Rhône-Alpes représentée par la Villa Gillet, l'Espace Malraux scène nationale, les services de la mission départementale de la Savoie aux Droits des Femmes et à la Famille, il a été proposé une série de rendez-vous de novembre 2013 à février 2014. Les films documentaires ou fictions, les conférences, les spectacles et les rencontres d'artistes et de spécialistes questionnent sur nos représentations apparemment si naturelles des rapports entre les femmes et les hommes. Le programme de l'événement « Sois belle et tais-toi » est en lien à l'adresse suivante : <http://universitesavoiemissionegalite.wordpress.com/2014/01/05/programme-sois-belle-et-tais-toi/?preview=true>

Dans le cadre de la conférence permanente des chargées de mission égalité diversité qui s'est tenue lieu à Rennes en juillet 2013, nous avons présenté un état des lieux sur les modules d'enseignements à l'égalité femmes-hommes dans les formations aux métiers de l'enseignement. En effet, la charte interministérielle signée par la ministre du Droit des Femmes et la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en janvier 2013, indique que la lutte contre les inégalités passe aussi par la formation des futurs enseignants.

Le constat a été fait qu'à l'échelle nationale seuls quelques masters MEEF ont intégré dans leur programme des modules spécifiques sur la question des inégalités, modules préconisés par la charte. Beaucoup de chemin reste donc à parcourir pour convaincre de l'importance d'une analyse sexuée des contenus d'enseignement si l'école souhaite la réussite du plus grand nombre.

Enfin, la chargée de mission a participé en mai à la table ronde du colloque « Les carrières des femmes en sciences, vers l'équité » organisé par Grenoble INP, et l'UJF en partenariat avec l'Association Femmes et Sciences.

PERSPECTIVES 2014

Pour l'année 2014, nous souhaitons poursuivre les réflexions sur les stéréotypes de genre qui entravent l'évolution des mentalités en ce qui concerne les rôles des hommes et des femmes dans la société et dans l'exercice de leur métier à l'Université. Plus particulièrement, nous souhaitons réfléchir sur les filières de formation qui évincent d'emblée l'un des deux sexes à cause des représentations sexuées associées à la formation. Nous envisageons également de poursuivre le travail de collaboration avec les différents partenaires du site universitaire, des associations en charge de la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Nous souhaitons aussi recueillir vos idées et vos propositions. Pour ce faire, une réunion d'échange avec tous ceux qui souhaitent faire avancer l'égalité entre les hommes et les femmes sera organisée au mois de février.

BILAN 2013

L'activité de la mission vie culturelle en 2013 est doublement marquée par l'intégration de l'UdS aux politiques culturelles menées par les institutions locales ou régionales, et par le développement des activités culturelles à destination non seulement des étudiants mais également des personnels, à la suite d'une redéfinition de la mission. L'ensemble des actions menées témoigne d'une reconnaissance de l'UdS comme un opérateur culturel à part entière.

INTÉGRATION DE L'UDS AUX POLITIQUES CULTURELLES DE DIFFÉRENTES INSTITUTIONS

Concertation organisée par la Région Rhône-Alpes (RRA)

La RRA a initié en 2013 une concertation entre monde universitaire et culture à laquelle l'UdS s'est étroitement associée pour identifier les principaux enjeux de la politique culturelle à l'université et définir les actions concrètes à venir :

- participation à la conférence Monde universitaire et institutions artistiques & culturelles : quelles relations ? (Festival d'Avignon, 14 juillet 2013) ;
- animation par la chargée de mission de l'atelier sur le thème : « la participation et l'apport des étudiants à la vie artistique et culturelle universitaire » lors de la journée Art, culture, enseignement supérieur (4 novembre 2013).

Consultations départementales de Diapason EPCC 73 (décembre 2013)

- Participation au diagnostic culturel et artistique du bassin chambérien réalisé à la demande des élus du département de la Savoie.

- Dans le cadre de la commission départementale théâtre, consultation pour la mise en place de parcours théâtre à destination des lycées et universités (notamment dans le cadre du nouveau parcours de la licence Info com à LLSH).

Séminaire de réflexion sur les musiques actuelles (13 décembre 2013)

L'UdS a organisé sur le campus du Bourget-du-Lac le séminaire de réflexion sur la thématique : « Construire un projet d'action artistique dans le champ des musiques actuelles amplifiées », avec la participation d'acteurs culturels régionaux dans le cadre des Audi'sons (auditions régionales du Printemps de Bourges), avec la ville de Chambéry, Diapason 73, les associations Kap'ndoo, Salamah et la MJC de Chambéry.

Participation à la Commission Culture et Initiatives étudiantes de la COMUE Université de Grenoble

Cette participation a pour but de permettre l'accès des associations étudiantes savoyardes aux appels à projet, notamment en vue de l'organisation de la semaine culturelle étudiante commune en mars 2014.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS CULTURELLES À L'UNIVERSITÉ

Le développement se fait par le biais de conventions de partenariat avec les principaux acteurs culturels des deux départements et le CROUS, ainsi qu'en collaboration interne avec les services de l'université (SCDBU, service communication) ou encore la mission Égalité femmes-hommes.

Favoriser la participation des étudiants à la vie culturelle

L'UdS a pris en charge une partie du prix du billet à tarif étudiant, grâce à des conventions avec plusieurs salles de spectacles des bassins chambériens et annéciens :

■ à Chambéry : Espace Malraux (permanences de billetterie dans les BU du Bourget-du-Lac et de Jacob-Bellecombette), La Soute (Cité des arts), la Traverse ;

■ à Annecy : Le Brise Glace et Bonlieu (nouveau en 2013).

Animation des campus

Elle se fait par le biais de manifestations culturelles in situ, gratuites et programmées essentiellement le mardi midi :

■ les « **Campus en musique** » : concerts gratuits de l'Orchestre des Pays de Savoie sur les trois sites (la Caisse des dépôts et consignations ayant mis fin à son opération de mécénat, le nombre de concerts est réduit en 2013-2014) ;

■ les « **Mardis découvertes** » : cinq concerts de musiques actuelles en partenariat avec la MJC de Chambéry sur les deux campus chambériens ;

■ un concert du festival « **Jazz aux Carrés** » (MJC des Carrés d'Annecy-le-Vieux) ;

■ deux concerts de musique actuelle du **Brise Glace**.

Activités d'approfondissement

Il s'agit des activités suivantes :

■ **rencontres danse** : cycle de rencontres sur les démarches chorégraphiques, animées par des spécialistes, co-organisées par l'Espace Malraux, la Cité des arts de Chambéry, le Dôme Théâtre d'Albertville ;

■ **perspectives théâtrales** : une représentation gratuite pour les étudiants au Théâtre Charles-Dullin par une troupe professionnelle, des stages encadrés par des metteurs en scène, des visites techniques des théâtres, cofinancés par la Ville de Chambéry ;

■ **festival du premier roman** : quatre comités de lecture étudiants en français et en langues étrangères actifs sur le campus de Jacob-Bellecombette ;

■ « **sois belle et tais-toi !** » : une série de rencontres sur le genre, co-organisées avec la Villa Gillet de Lyon (Festival Mode d'emploi), l'Espace Malraux, et la mission Égalité femmes-hommes.

Favoriser les pratiques artistiques des étudiants et personnels

Il s'agit principalement d'accompagner les associations culturelles étudiantes (TRUC, chorale, ACUA, Facmusic), notamment sur le passage au numérique pour l'activité cinéma d'Univerciné.

À noter également l'exposition photographique « Dans les jardins ouvriers » d'Yves Schlosser (enseignant LLSH) dans le hall de la Présidence.

Enfin, la chargée de mission a entamé le dialogue devant permettre, en 2014, la mise en valeur de la convention de partenariat signée en 2013 avec l'École supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy (ESAAA).

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Le groupe TICE réuni fin 2012, composé d'un référent « pédagogique » et d'un référent « administration des outils » pour chaque composante, a été pérennisé sur l'année 2013. Le souhait d'arriver à une structuration de l'activité autour du numérique est en cours de concrétisation sous la forme d'un département de l'université nommé APPRENDRE (Accompagnement Pédagogique, PRomotion de l'Enseignement Numérique et à Distance pour la Réussite des Étudiants). Il est composé d'une cellule (2 IGE en technologie de la formation et 1 ASI en audiovisuel), d'un comité (le groupe TICE) et d'un bureau. Sa principale mission est d'accompagner les équipes pédagogiques dans la mise en place d'apprentissages innovants. Cette structuration a nécessité l'organisation du recrutement des trois personnels de la cellule, leur installation en octobre 2013, le démarrage de l'activité de la cellule, la rédaction des statuts du département, ou encore l'organisation des réunions mensuelles du comité d'APPRENDRE. En avril 2013, le conseiller pédagogique de l'université est venu compléter l'équipe en place.

BILAN 2013

Les actions ci-dessous ont été menées sur l'année 2013, pour lesquelles les membres du comité et de la cellule se sont largement impliqués.

Les actions de formation

Les actions de formation suivantes ont été conduites en 2013 :

- **formations à l'utilisation des plateformes d'enseignement numérique**, soit 90 participants sur une dizaine d'ateliers au sein des composantes IUT Annecy, Polytech, IAE et IUT de Chambéry ;

- **atelier à destination des nouveaux enseignants recrutés** « Enseigner à l'UdS avec APPRENDRE » organisé en novembre 2013 conjointement avec le conseiller pédagogique ;

- **préparation d'un plan de formation 2014** (pédagogie et numérique). Ce plan sera mis en œuvre avec l'appui du service formation de l'université.

L'accompagnement des équipes pédagogiques

L'appel à projet réalisé fin 2012 a permis de travailler sur la scénarisation d'un cours à distance (master ERSI, Polytech), l'accompagnement à la réalisation de *screencast* (SCDBU), une réflexion consacrée à la réalisation de schémas numériques (SFA), la réalisation d'un *podcast* en langage des signes (CNFEDS) et l'aide à l'installation de la plateforme Moodle 2 de l'IUT de Chambéry.

La cellule d'APPRENDRE travaille actuellement sur six projets remontés au comité par les référents fin 2013.

Les archives DUMAS

Ce projet, mené en collaboration avec le SCDBU, porte sur l'ouverture d'une collection « Université de Savoie » sous les archives ouvertes DUMAS pour la valorisation des mémoires de niveau master. La procédure de sélection et de dépôt a été testée auprès de deux masters. L'ouverture du dispositif à l'ensemble des formations bac+4 et bac+5 est prévue sur 2014.

Les journées TICEAlpes 2013

Quatre activités et réalisations pédagogiques ont été présentées par des enseignants de l'université lors des journées en juillet 2013. L'UdS a également participé au comité d'organisation et à la sélection des journées.

Le plagiat à l'ère du numérique

Un sondage a été réalisé auprès des enseignants de l'UdS en février 2013, et l'université a intégré le groupe de travail inter-U en mars. Un outil logiciel sera mis en place début 2014 au niveau du site académique. En parallèle, la cellule a réalisé une ressource de sensibilisation au plagiat (<http://ead-scd.univ-savoie.fr/moodle/course/view.php?id=116>) à destination des étudiants de master (en lien avec le projet DUMAS). L'établissement mène également une réflexion autour de l'usage du numérique dans le cadre d'un groupe de travail.

Infrastructure matérielle

Un groupe de travail a réfléchi à l'évolution de l'infrastructure matérielle hébergeant les outils logiciels pour l'enseignement numérique (plateforme Moodle...). L'investissement a été réalisé fin 2013 pour une mise en place de la nouvelle infrastructure début 2014.

Relations extérieures

Au niveau du site, l'UdS a participé au COPIL stratégique et au COPIL opérationnel de site chargés de coordonner les activités inter-établissements (projets UNR-RA, groupe de travail sur les MOOC...). L'UdS est également correspondante de site pour France Université Numérique (FUN), et référente numérique au sein du réseau mis en place par la Conférence des Présidents d'Universités (CPU).

Des contacts et échanges ont eu lieu avec les équipes pédagogiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), en relation avec le chargé de mission « Amérique du Nord ».

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Officialisée le 1^{er} avril 2013, la mission de conseiller pédagogique s'oriente selon quatre axes :

- la formation des enseignants et enseignants-chercheurs,
- leur accompagnement dans une démarche conjointe d'amélioration continue des enseignements et de développement professionnel,
- la mise en œuvre de l'évaluation des enseignements conformément aux engagements pris par l'UdS dans le cadre de son projet d'établissement,
- le conseil à l'institution concernant ses choix d'orientations pédagogiques.

BILAN 2013

Formation pédagogique

- Un atelier pédagogique de rentrée dans la composante LLSH a été donné en septembre sous le titre « J'enseigne ...ils apprennent ? ».
- Un plan de formation comprenant des ateliers pédagogiques et des ateliers de formation TICE a été élaboré avec le chargé de mission « Numérique » en partenariat avec la DEVE et validé par le comité APPRENDRE. Dix thèmes ont été retenus, ces ateliers vont s'échelonner en 2014 sur les trois sites de l'UdS.
- L'atelier « Enseigner à l'UDS avec APPRENDRE », à destination des nouveaux recrutés en provenance des diverses composantes, s'est tenu en novembre.

- En lien avec le réseau PENSERA, des conseillers pédagogiques de la région Rhône-Alpes, une conférence et un atelier de

formation animés par Rolland Viau, professeur émérite de l'Université de Sherbrooke, sur le thème « la motivation à apprendre » se sont tenus en décembre.

Accompagnement

La promotion de la pédagogie active notamment par l'introduction des techniques de rétroaction en amphithéâtre s'est traduite par l'identification et l'accompagnement d'enseignants désirant utiliser les « activettes » : télévotants permettant un questionnement de chaque étudiant dans un grand groupe. Durant le premier semestre 2013-2014, trois enseignants de l'université (SFA, Polytech) ont construit leurs cours de façon à favoriser les interactions et utilisé cet outil. Près de 400 étudiants ont pu en bénéficier pour un total de 57 cours en amphithéâtre. Les premières évaluations de ces enseignements font état d'une satisfaction des étudiants. Pour le second semestre de nouveaux enseignants ont pris contact et souhaitent se former et expérimenter cet outil (six enseignants de cinq composantes différentes).

Évaluation des enseignements

L'action s'est portée conjointement sur la rédaction de la charte de l'évaluation des enseignements partagée par l'ensemble de la communauté éducative et sur l'identification des enseignants ou enseignants-chercheurs volontaires pour devenir les référents pédagogiques (RP) de leur composante au sein du comité APPRENDRE. Les RP identifiés ont été associés à un travail de co-construction de la charte en partenariat avec l'OVE. Des enseignants et enseignants-chercheurs (88 au total) ont été contactés dans huit composantes et les apports des contributeurs volontaires ont conduit à une première version de la charte qui va être finalisée en 2014, au sein du département APPRENDRE, après consultation des représentants étudiants.

Parallèlement, la généralisation à tous les EC du second semestre de l'évaluation des enseignements grâce au logiciel EVASYS est lancée à l'IUT d'Annecy.

Conseil à l'institution

Les actions principales ont porté sur la participation au cadrage licence de l'offre de formation, sur l'appui au projet IDEFI PROMISING (IAE) et sur l'accompagnement à la rédaction du référentiel de compétences de Polytech Annecy-Chambéry.

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

L'année 2013 a permis de bien analyser le fonctionnement actuel du service VAE de l'UdS. Des actions d'amélioration et de simplification des procédures ont donc été proposées. Une analyse des statistiques sur les cinq dernières années et un bilan ont été réalisés et font apparaître une baisse régulière du nombre de VAE soutenues et une stagnation du nombre de VAPP. Ce phénomène est également observé au niveau national. Pour pallier cette baisse, l'idée est de communiquer davantage et surtout de communiquer autrement sur l'existence de ces deux dispositifs.

BILAN 2013

Les principales actions menées au cours de l'année 2013 sont regroupées par thématique :

■ **communication interne** : le rôle des responsables de formation dans la mise en place de ces deux dispositifs a été explicité au travers d'une fiche explicative. Sa diffusion est en cours par l'intervention de la chargée de mission dans les instances des différentes composantes de l'UdS ;

■ **allègement des jurys VAPP** : une proposition de mise en place d'une commission spécifique pour les jurys VAPP a été élaborée pour ne plus auditionner systématiquement les candidats et ainsi alléger la procédure, ce qui est cohérent vu le montant d'inscription demandé aux candidats ;

■ **doctorat par VAE** : une proposition de procédure pour l'obtention du doctorat par VAE est en cours d'analyse par les différents conseils concernés.

■ **communication externe** : l'architecture du site internet de l'UdS a été revue en intégrant

encore plus la VAE et la VAPP dans la formation tout au long de la vie. Des actions auprès du Club des Entreprises ont été amorcées pour sensibiliser les entreprises et non plus les personnes individuellement. Une permanence du service VAE de l'UdS est mise en place à la Cité des métiers d'Annemasse depuis janvier 2014 ;

■ **travail en réseau avec la région Rhône-Alpes** : l'UdS est un acteur actif dans le groupe de travail de la région. La signature de charte de partenariat avec la plateforme des certificateurs VAE Rhône-Alpes a été renouvelée par l'UdS. Une politique de tarification unique a été proposée pour toutes les universités concernées. Un nouveau guide d'aide à l'accompagnement en VAE a été élaboré et sera présenté dans les deux académies dans le cadre de la mise en place d'une demi-journée spécifique ;

■ **concertation au niveau national** : l'UdS suit les activités des groupes de travail capitalisation des outils et le groupe VAE-entreprises via le réseau de la région.

CONTEXTE DE LA MISSION

La grotte Chauvet (Ardèche), qui contient les plus vieilles images connues de l'Humanité (36 000 ans), est au cœur d'importantes actions structurantes sur le territoire rhônalpin : candidature au Patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO) ; réalisation d'un fac-similé inédit par son ampleur ; recomposition territoriale et de l'offre touristique (grand projet de la Région Rhône-Alpes) ; création de centres de ressources et de formation sur le milieu souterrain et l'image. L'UdS accompagne ces différents volets dans le cadre d'une mission confiée par la Région Rhône-Alpes et le Conseil général de l'Ardèche compte tenu de son implication sur ce territoire et dans l'étude scientifique de la grotte Chauvet par le laboratoire EDYTEM.

OBJECTIFS DE LA MISSION

- **Accompagner la réalisation du fac-similé de la grotte Chauvet** afin que celui-ci puisse être, au-delà de son attractivité touristique, un lieu de formation à et par la recherche sur les grottes ornées.
- **Accompagner la réalisation du centre de découverte** pour définir son contenu scientifique et pédagogique.
- **Définir les formations qui seront développées dans le centre de ressources et de formation sur le milieu souterrain.** Une attention est donnée aux formations continues et professionnelles sur le milieu souterrain, l'image et l'imagerie 3D afin de répondre aux besoins de gestion intégrée des risques, ressources et patrimoines souterrains et aux développements des nouveaux supports de médiation (imagerie 3D).
- **Poser les bases d'un haut « lieu » scientifique** visant au développement :

- d'une recherche intégrée sur le milieu souterrain,
- de méthodes d'acquisition de données 4D (3D & temps),
- des modes de conservation des patrimoines souterrains (naturels et culturels).
- **Répondre aux attentes des acteurs du territoire et du milieu souterrain sur les ressources techniques et d'expertises d'un tel centre.**

BILAN 2013

- **Accompagnement de l'Espace de restitution de la grotte Chauvet** (fac-similé et centre de découverte) dans :
 - la définition des contenus scientifiques et pédagogiques,
 - le suivi et l'évaluation des panneaux pariétaux en cours de réalisation et des sculptures des éléments géologiques,
 - la rédaction de carnets destinés aux artistes et sculpteurs.
- **Enquête, entretien et études des attentes des différents acteurs** (grottes touristiques, d'art pariétal, brevet d'État, accompagnateur, collectivités territoriales, conservation patrimoniale...) afin de proposer des formations répondant à leurs attentes. Analyse des souhaits et des implications potentielles des institutions, des établissements de l'Enseignement supérieur et des ministères dans la création d'un tel centre (volets recherche et formations initiales – niveau master).
- **Convention de partenariat ministère de la Culture et de la communication et Université de Savoie (EDYTEM).**

PERSPECTIVES 2014

- Intensification de l'accompagnement de l'Espace de restitution de la grotte Chauvet (fac-similé et centre de découverte) qui entre dans une phase très concrète de réalisation (ouverture printemps 2015) : visites hebdomadaires du fac-similé et mensuelles des ateliers art pariétal.
- Concrétisation du contenu du centre de ressources sur le milieu souterrain en recherche, expertise et formation (grottes-écoles ; grottes laboratoires ; imagerie 3D en milieu naturel...).

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

En collaboration avec le vice-président en charge du conseil d'administration et des relations internationales, et en lien avec les composantes, le chargé de mission a vocation à développer, promouvoir et pérenniser les relations entre l'UdS et les établissements d'enseignement supérieur ou les entreprises et autres institutions suisses, au profit de la formation et de la recherche. Un bilan, encore provisoire (en cours d'élaboration par les personnels de la Direction des Relations Internationales), sur plus de dix ans, fait état d'une douzaine de partenariats entre l'UdS et des établissements d'enseignement supérieurs suisses¹. Les plus dynamiques sont noués avec les universités de Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel ainsi qu'avec le réseau des Hautes Écoles Spécialisées (HES), en particulier le réseau HES-SO (Suisse occidentale). D'une façon générale, les statistiques montrent une certaine volatilité des relations académiques franco-suisse.

Ce constat est confirmé par un rapport du comité régional franco-genevois (CRFG) de septembre 2013 dont l'UdS fait siens les principaux axes de développement, à savoir :

- contribuer aux dynamiques du marché du travail et à la mobilité étudiante transfrontalière par la structuration d'une offre de formation cohérente de niveau licence et master ;
- soutenir le développement de coopérations en matière de recherche et de formation par le

1 Il existe quatre grands types d'établissements d'enseignement supérieur publics en Suisse : les universités, généralement destinées aux titulaires d'une maturité (bac) générale, les Hautes Écoles Spécialisées (HES), établissements d'enseignement et de recherche orientés vers le monde professionnel, les écoles polytechniques fédérales (EPF Lausanne et Zürich) et les Hautes Ecoles Pédagogiques dédiées à la formations des enseignants.

développement d'une offre de niveau master et doctorat ;

- soutenir le développement d'une offre conjointe à l'international.

BILAN 2013

L'UdS a renforcé ses relations avec le réseau des HES-SO² et signé une convention de collaboration privilégiée en juillet 2013. Celle-ci couvre les champs suivants : échanges d'étudiants et de personnels, collaborations sur des programmes scientifiques et technologiques, accueil en doctorat par l'UdS d'étudiants issus de HES-SO, programmes de formation communs. Le président de l'UdS et trois vice-présidents ont participé en octobre à une séance de travail avec la rectrice de la HES-SO et son équipe afin d'engager les collaborations. Les chantiers prioritaires sur lesquels l'équipe présidentielle est d'ores et déjà au travail sont les échanges Erasmus +, l'enseignement à distance, les relations entreprises (avec les Club des Entreprises de l'UdS) et le doctorat.

En parallèle, des relations institutionnelles ont été renouvelées avec l'Université de Genève au travers d'une rencontre avec le Recteur Vassalli à l'occasion de la remise des doubles-diplômes de formation continue IAE-HEC *executive* le 14 novembre 2013. L'UNIGE a confirmé son accord pour des collaborations avec l'UdS en matière de formation et de recherche et, à la demande du recteur, quatre composantes (FD, IAE, CISM, LLSH) ont été sollicitées pour réfléchir sur des formations communes. Plus généralement, la collaboration avec l'UNIGE et les établissements genevois s'inscrit dans le cadre de la réflexion sur le Grand Genève. L'UdS est membre du forum d'agglomération, organe de réflexion du Grand Genève, et

2 La HES-SO propose 44 programmes de bachelor et 18 programmes de master dans le cadre de ses 27 écoles réparties dans les 7 cantons de l'ouest de la Suisse.)

participe régulièrement à ses réunions.

Deux rencontres universitaires franco-suissees ont été organisées dans le courant de l'automne par l'ambassade de France en Suisse, à Zürich et à Berne, auxquelles ont participé le VPCA-RI et le CM Suisse. De nouvelles opportunités de collaborations se sont présentées. À cette occasion l'université franco-allemande (UFA) a également été approchée. L'UFA est une université sans mur, qui encourage les accords de doubles-diplômes franco-allemands et qui élargit ses soutiens à des collaborations tri-nationales qui pourraient intégrer des partenaires suisses.

PERSPECTIVES 2014

La réflexion de l'UdS doit maintenant porter sur les modalités de mise en œuvre des projets et sur le développement de partenariats avec les entreprises. Une visite est programmée à l'Euro-Institut de Kehl-Strasbourg fin janvier afin de voir comment des structures de ce type peuvent favoriser les collaborations transfrontalières. L'UdS devra également s'organiser pour tirer le meilleur parti des programmes Interreg, sachant que l'Interreg V démarrera courant 2014. La demande de la HES-SO sur les relations entreprises donnera l'occasion de développer un réseau de partenaires institutionnels et économiques franco-suissees afin de développer sur un territoire transfrontalier, et en collaboration avec le Club des Entreprises de l'UdS, ce que ce dernier réalise déjà sur les départements savoyards.

Enfin, le portage par l'UdS d'une initiative rhônalpine et franco-suisse implantée sur le site d'Annemasse permettrait à l'établissement de disposer d'une base avancée pour développer des projets de qualité avec des partenaires suisses renommés.

Massimo LUCARELLI

Mission.Italie@univ-savoie.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La fonction principale du chargé de mission Italie est d'accroître la visibilité de l'UdS en tant qu'institution d'enseignement supérieur et de recherche ouverte au transfrontalier, en développant notamment des partenariats de qualité avec les universités de l'Italie du Nord à l'instar des doubles diplômes qui existent déjà avec les universités de Turin, Vercelli, Aoste et Milan-IULM.

Les actions menées en 2013 ont été de deux types :

- des actions autour des échanges et des doubles diplômes ;
- des actions au niveau des activités liées à la culture italienne, afin de conforter notre positionnement et notre visibilité.

BILAN 2013

Depuis septembre 2013, le CM Italie a pu mener les actions suivantes :

- **Organisation de la visite d'une délégation UdS à Vercelli auprès de l'Université du Piémont Oriental** ; la visite a été féconde, notamment en ce qui concerne un projet de double diplôme en économie-gestion, qui a été jugé souhaitable par les deux universités et qui pourrait se concrétiser dans un proche avenir ;
- **Accueil en octobre d'une délégation d'enseignants de l'Université de la Vallée d'Aoste et l'assistance à des enseignants-chercheurs de l'UdS pour un éventuel projet de double diplôme** : une délégation institutionnelle de l'Université de la Vallée d'Aoste (avec son Président) participera à la cérémonie des vœux de janvier 2014, qui sera l'occasion d'approfondir les projets communs, notamment dans le domaine de l'économie-gestion ;

- **Institution de relations avec les comités d'organisation des festivals du cinéma italien d'Annecy et de Chambéry**. Une étudiante de l'UdS a pu faire un stage dans le cadre du festival d'Annecy, qui s'est tenu en octobre 2013, et deux étudiantes du parcours LLCE « interprétariat et communication » (double diplôme avec IULM de Milan) ont pu participer en tant qu'interprètes aux débats publics et aux rencontres avec des metteurs en scène italiens pendant le festival de Chambéry, en novembre 2013. Dans le cadre de ce festival, le CM Italie a délivré une conférence à la Médiathèque.

PERSPECTIVES 2014

En 2014, les nouveaux programmes Alcotra seront connus. Sollicitée par la Région Rhône-Alpes, l'UdS devra y tenir toute sa place, avec notamment à l'esprit le lien historique de la francophonie qui existe avec la Vallée d'Aoste.

Le CM Italie mènera aussi des actions institutionnelles pour renforcer les liens « politiques » avec les structures représentatives de l'Italie en France (Consulat d'Italie à Lyon, Institut Italien de Culture à Lyon et à Paris, Université Franco-Italienne à Grenoble...).

Alexandre GUIGUE

Mission.Canada-EU@univ-savoie.fr

BILAN 2013

En 2013, sous l'égide du vice-président en charge des RI, les actions du chargé de mission « Amérique du Nord » se sont réparties en cinq activités principales.

Les échanges étudiants : CREPUQ, ORA, YORK (2013-2014)

Dix étudiants de l'UdS sont partis au Québec dans le cadre du programme CREPUQ ; un seul québécois est venu à l'UdS. Pour le programme ORA, six étudiants ont été sélectionnés pour partir en Ontario (utilisant l'ensemble du potentiel de l'UdS) ; sept étudiants de l'Ontario ont été accueillis à l'UdS. À compter de 2014, il sera possible dans le cadre ORA de réaliser des stages en laboratoires de recherche pour le début de la période estivale. Sur la base de la convention avec York, trois étudiants ont été sélectionnés pour une année d'échange et trois ont été accueillis. Le nombre de places disponibles ayant été porté à 10 semestres en raison de l'organisation de l'université d'été, le potentiel disponible n'a donc pas été entièrement utilisé cette année. Dans l'ensemble, les échanges connaissent une baisse d'attractivité assez marquée, surtout avec le Québec, ce qui appelle sans doute une démarche bilatérale du même type qu'avec York pour 2014.

L'université d'été de York en juin 2013

Avec l'aide de la DRI, l'Université de York a pu tenir pendant quatre semaines sa deuxième université d'été sur le site de Jacob-Bellecombette au mois de juin 2013. L'opération a été un succès et un premier bilan de ce partenariat a été établi et discuté avec notre partenaire pour parfaire la collaboration avec l'Ontario.

Mission en Ontario (18 septembre - 26 septembre)

Ce déplacement a permis un travail en profondeur avec les universités de York (Toronto) et de Carleton (Ottawa). Les rencontres ont été très fructueuses à York ; l'existant est consolidé et des perspectives de collaboration au niveau recherche ont été esquissées. A Carleton, les discussions ont été moins ambitieuses. Une nouvelle convention d'établissement à établissement a été signée fin 2012 mais elle n'a pas encore été utilisée. Le programme ORA paraît suffire dans les deux sens à notre partenaire. Surtout, des étudiants d'Ottawa souhaitant venir en Savoie sur la base de cette nouvelle convention ne bénéficient d'aucune bourse ou d'aide au départ, ce qui est un frein puissant à la collaboration canadienne. À Toronto, un excellent contact a été établi avec un représentant de l'Université Ryerson, qui souhaite engager des discussions en vue d'un partenariat avec l'UdS.

Université de Trois-Rivières

Partenaire de nombreuses composantes de l'UdS, l'Université de Trois-Rivières a manifesté en 2013 une intention très claire de développer son partenariat. Une délégation canadienne a été accueillie la première semaine de juillet. Des rencontres ont été organisées avec des représentants des Conseils généraux de la Savoie et de la Haute-Savoie, avec différentes composantes, avec des représentants du monde économique ainsi qu'avec nos partenaires de la HES-SO. Deux partenariats spécifiques ont été mis en place, l'un portant sur l'enseignement numérique avec la cellule APPRENDRE, l'autre portant sur un vaste projet d'analyse des ressources aquatiques souterraines de la Mauricie dont la mise en place est prévue en 2014. Un échange par visioconférence sur le thème de l'enseignement numérique a été organisé en décembre 2013.

Autres partenariats

D'autres partenariats en Amérique du Nord ont été mis à l'étude en 2013. L'UdS a reçu la visite d'un représentant de l'Université de Chicoutimi en février et des rencontres se sont tenues avec des représentants de différentes composantes pour développer nos partenariats existants. Un professeur de l'Université de Central Oklahoma est venu enseigner et donner des conférences au sein de LLSH et de la FD en octobre. Une réflexion sur un partenariat a été engagée. Des pistes de collaboration ont également été esquissées avec l'Université McGill de Montréal (CMIRA pour un doctorant de la FD et collaboration avec le Département de psychologie).

PERSPECTIVES 2014

En 2013, l'accent a été mis sur l'Ontario. Ce travail doit être prolongé, notamment le partenariat avec l'Université de York. En 2014, l'attention sera plus particulièrement portée sur le Québec. Il a déjà été convenu qu'une délégation de l'UdS se rendra en mission au mois de mai 2014 : Montréal, Québec et Trois-Rivières.

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La mission a principalement porté sur la préparation de la réponse au programme TEMPUS Russie. Elle a également concerné la participation aux relations internationales de l'UdS en direction de ce même pays, notamment dans le cadre de la maison de recherche franco-sibérienne comme dans celui de la chaire UNESCO des ressources en eau.

BILAN 2013

La réponse à l'appel d'offre du programme TEMPUS Russie en mobilisant plusieurs de nos partenaires russes et européens, a nécessité de multiples réunions. Elle a nécessité un intense partenariat avec plusieurs universités, russes (Sotchi, Irkoutsk, Gorno-Altaiïsk, Tomsk) ou autres (Politecnico di Milano, universités de Kiel, Innsbruck, Wageningen). Notre proposition était centrée sur la conception et la mise en place d'un master professionnel adapté aux métiers de l'aménagement en montagne, et tout particulièrement sur les thématiques du tourisme. Par conséquent, plusieurs organisations à finalité professionnelle étaient également impliquées, comme l'international academy of mountains (Russie) et le géoparc des Bauges.

Il faut souligner ici que l'antériorité des relations de l'UdS avec les partenaires russes a aidé au montage et au dépôt à temps d'une réponse aussi lourde en termes d'investissement (on rappelle que le projet justifie une demande de financement qui est supérieure au million d'euros). Ces partenaires russes se retrouvent dans le Centre Franco-Sibérien de Formation et de Recherche, qui était aussi envisagé comme support partiel de notre programme TEMPUS, pour ce qui concerne la diffusion des informations en Russie.

Le chargé de mission « Grands projets internationaux » a également participé en 2013 aux réunions associées à la mise en place du Centre Franco-Sibérien de Formation et de Recherche, par des réunions tenues à Paris comme à Novossibirsk et Tomsk. De même, une mission a été menée en novembre 2013 à Irkoutsk dans le cadre du 95^e anniversaire de cette université avec laquelle des liens privilégiés ont été établis.

PERSPECTIVES 2014

En 2014, nous relancerons le projet TEMPUS Russie malgré la disparition des dispositifs TEMPUS et ERASMUS-Mundus. Cela nécessitera d'adapter la réponse en fonction de l'évolution des attentes du nouvel appel à projet Erasmus +.

Par ailleurs, nous continuerons à soutenir la politique que mène l'UdS vis-à-vis du Centre Franco-Sibérien de Formation et de Recherche et de la chaire des ressources en eau, en fonction des demandes venant de la présidence. Les participations aux autres activités internationales peuvent par ailleurs contribuer à atteindre ces objectifs, notamment en lien avec le muséum d'histoire naturelle de Belgique : programme international AVCOR¹ qui concerne le bassin du sud-Kivu et donc aussi une partie des grands lacs de l'Afrique des Hautes-Terres, programme dont le chargé de mission est membre du conseil scientifique.

¹ Active volcanism and continental rifting (<http://avcor2013.africamuseum.be>)



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Le Pôle CLES Grenoble-Savoie est l'un des 10 pôles du CLES en France. L'objectif de la mission est de coordonner la mise en place et le développement d'une certification en langues à l'UdS, en liaison avec l'Université Stendhal Grenoble 3, qui pilote le pôle Grenoble-Savoie et qui assure également, depuis avril 2013, le pilotage national du CLES. La certification est proposée aux niveaux B1 et B2 du Cadre européen commun de référence (CLES 1 et CLES 2, respectivement) et, selon la demande, dans les principales langues européennes.

BILAN 2013

Deux sessions du CLES ont été organisées à l'intention des étudiants de l'UdS :

- une session à Chambéry en mai 2013 (CLES 1 espagnol et CLES 2 anglais) ;
- une session commune avec Grenoble en juin 2013 (CLES 2 anglais) ;

Une autre session du CLES 2 anglais aura lieu à Chambéry en janvier 2014. Dans tous les cas, les dates des épreuves sont fixées en concertation avec les universités grenobloises, afin de pouvoir utiliser des sujets communs.

Le nombre de candidats est en légère baisse par rapport à 2012, suivant ainsi une tendance nationale (www.certification-cles.fr/files/bilan2013.pdf).

Les candidats relèvent de deux catégories principales :

- Étudiants de licence candidats à une mobilité européenne, auxquels l'université d'accueil demande une certification de leur compétence en langue, généralement de niveau B1 ;

- Étudiants de master préparant un concours de recrutement de l'Éducation nationale, qui s'inscrivent très majoritairement au CLES 2 anglais.

Les candidats sont principalement originaires de trois composantes (LLSH : 32 % ; IAE : 29 % ; SFA : 26 %). Il s'agit d'étudiants préparant un master à 58 % ou une licence à 33 %. Globalement, les étudiants de l'UdS ont mieux réussi les épreuves de compréhension que les épreuves de production. Cela est conforme à la tendance nationale, mais avec un écart encore plus marqué entre les deux types d'épreuve.

Taux de réussite	Comp. de l'oral	Comp. de l'écrit	Prod. écrite	Prod. orale
UdS	97 %	97 %	55 %	48 %
Moyenne nationale	78 %	83 %	56 %	60 %

PERSPECTIVES 2014

La place du CLES dans les formations va certainement connaître une évolution à partir de 2014. D'une part, les futurs enseignants ne sont plus obligés de détenir une certification en langue, la maîtrise d'une langue vivante étrangère devant être intégrée dans la formation des masters MEEF. D'autre part, le cadre national applicable à toutes les formations de master stipule que « le master intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère conformément au Cadre européen commun de référence pour les langues ». Une action à entreprendre en 2014 sera donc de situer le CLES comme mesure indépendante des compétences linguistiques, calée sur les niveaux du CECR, permettant de s'assurer, en particulier pour les étudiants de master, que cette maîtrise souhaitée a effectivement été acquise, indépendamment de la filière dans laquelle ils sont inscrits.

Michael KOHLHAUER

Mission.FLE@univ-savoie.fr

BILAN 2013

AGISEFE

Le CM a remis en juillet 2013 au président de l'UdS une note de synthèse concernant le statut et les perspectives de l'association Agisefe : maintien du statut associatif ou intégration à l'UdS en tant que service commun, département ou autre. La question ayant été tranchée en faveur du maintien du statut associatif, le président a demandé de préciser rapidement les termes d'une nouvelle convention conforme au droit en vigueur.

COOPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

L'UdS a accueilli en mars 2013 une délégation de l'Université normale du Sichuan (Chengdu, Chine) conduite par son président. Un accord a été finalisé, effectif depuis septembre 2013, prévoyant l'envoi annuel d'un voire de deux étudiants stagiaires ou diplômés en Master FLE de l'UdS à l'Université normale du Sichuan, ainsi que l'accueil d'un professeur de « chinois langue étrangère » de Chengdu en LEA et en chinois langue transversale.

En septembre 2013, une délégation de l'Université Technologique de Guilin (Chine), conduite par son président, a été accueillie par l'UdS. Cette visite préfigure une demande d'ouverture d'un Institut Confucius, souhaitée par la ville d'Annecy-le-Vieux. Une offre de formation linguistique en français langue étrangère pour les étudiants de Guilin a été envisagée par le VPCA.

FORMATIONS, DIPLÔMES

Des réunions de travail se sont tenues avec l'Adcuefe / Campus FLE en vue d'harmoniser au plan national les diplômés sanctionnant l'année « propédeutique » des étudiants étrangers inscrits à l'UdS et formés dans le cadre de l'Agisefe. Proposition a été faite en 2013 au CFVU de ramener les 5 DU existants à un seul « Diplôme universitaire d'études françaises », décliné en 3 niveaux (B1, B2, C1).

Cette proposition du CM n'a pas été retenue, car elle n'était pas compatible avec le choix du maintien du statut associatif.

Il a également été proposé la création d'un Parcours FLI (« Français langue d'intégration ») au sein de la Spécialité FLE du Master LCE, (CFVU juin 2013). Si l'idée peut sembler intéressante, le coût du projet était trop élevé pour qu'il puisse être retenu.

E-LEARNING

Une étude de faisabilité technique et pédagogique a été réalisée concernant la mise en place, en ligne (au sein du dispositif Lansad voire de la cellule Apprendre), d'une préparation aux examens DELF, DALF et TCF et de cours de propédeutique et de soutien universitaire, destinés aux étudiants étrangers qui se préparent à intégrer une formation de l'UdS.

COURS EN LANGUE ANGLAISE

Le CM a travaillé sur un projet de cycles de cours en langue anglaise (de 2 à 4 heures chacun) traitant d'aspects choisis de la société française ou de la Savoie, dans les sciences, l'histoire ou la culture. Une proposition chiffrée pour sa mise en place (en présentiel ou en ligne) sur les trois campus a été élaborée. Destinés aux étudiants et enseignants-chercheurs non francophones ainsi qu'aux étudiants et enseignants de l'UdS préparant un séjour à l'étranger (Erasmus ou Comenius), ces cycles de cours pourraient être proposés à l'intérieur des parcours existants ou sous forme de stages (en juin ou juillet, par exemple).

PERSPECTIVES 2014

La Présidence estime que le FLE dispose d'une forte marge de progression au regard des demandes (Russie, Chine...) mais aussi des propositions de partenariat (Canada, Suisse) qui lui parviennent. L'année 2014 doit donc impérativement voir les actions se développer de manière concrète et concerner des effectifs significatifs.

L'UNIVERSITÉ DE SAVOIE EN CHIFFRES*

LA FORMATION

- 13 000 étudiants
- 15 Diplômes Universitaires de Technologie (DUT)
- 22 licences
- 40 licences professionnelles
- 58 spécialités de masters
- 4 diplômes d'ingénieurs
- 9 Diplômes d'Université 1^{er} cycle
- 28 Diplômes d'Université 2^e cycle
- 60 formations proposées en alternance

LA RECHERCHE

- 19 laboratoires de recherche dont 11 unités mixtes et 8 équipes d'accueil
- 15 unités évaluées A+ ou A par l'AERES
- 277 doctorants
- 61 soutenances de thèses dont 9 en co-tutelle internationale
- 400 enseignants-chercheurs
- 75 chercheurs des organismes CNRS, INRA, IRD

L'INTERNATIONAL

- 396 universités étrangères partenaires dans 58 pays du monde entier
- 16 doubles et multi-diplômes dont 8 masters
- 109 nationalités représentées
- 1 172 étudiants étrangers entrants
- 759 étudiants sortants
- 63 enseignants-chercheurs en mobilité à l'étranger

* Données 2012-2013



LES EFFECTIFS

- 1 260 personnels
- Plus de 700 enseignants-chercheurs et enseignants
- Plus de 550 personnels administratifs

LA RELATION AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE

- 1 cellule de développement de la formation continue et de l'alternance : la cellule ALTUS
- Près de 1 700 intervenants extérieurs
- 100 entreprises et institutions membres du Club des Entreprises
- Plus de 1 000 entreprises partenaires (ayant au moins un lien direct avec l'université : stage, alternance...)

LE PATRIMOINE

- Plus de 115 000 m² de surface totale
- 70 bâtiments pour l'ensemble du patrimoine dont :
 - 3 gymnases
 - 3 bibliothèques universitaires
 - 2 lieux de vie étudiante



UNIVERSITÉ DE SAVOIE

COMMUNICATION PRÉSIDENTE

Crédits photos : Service communication de l'Université de Savoie , Savoie Mont-Blanc © Chabance



04 79 75 85 85 / www.univ-savoie.fr

 facebook.com/univsavoie  [@univ_savoie](https://twitter.com/univ_savoie)

ANNECY-LE-VIEUX • CHAMBÉRY/JACOB-BELLECOMBETTE • LE BOURGET-DU-LAC

